

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

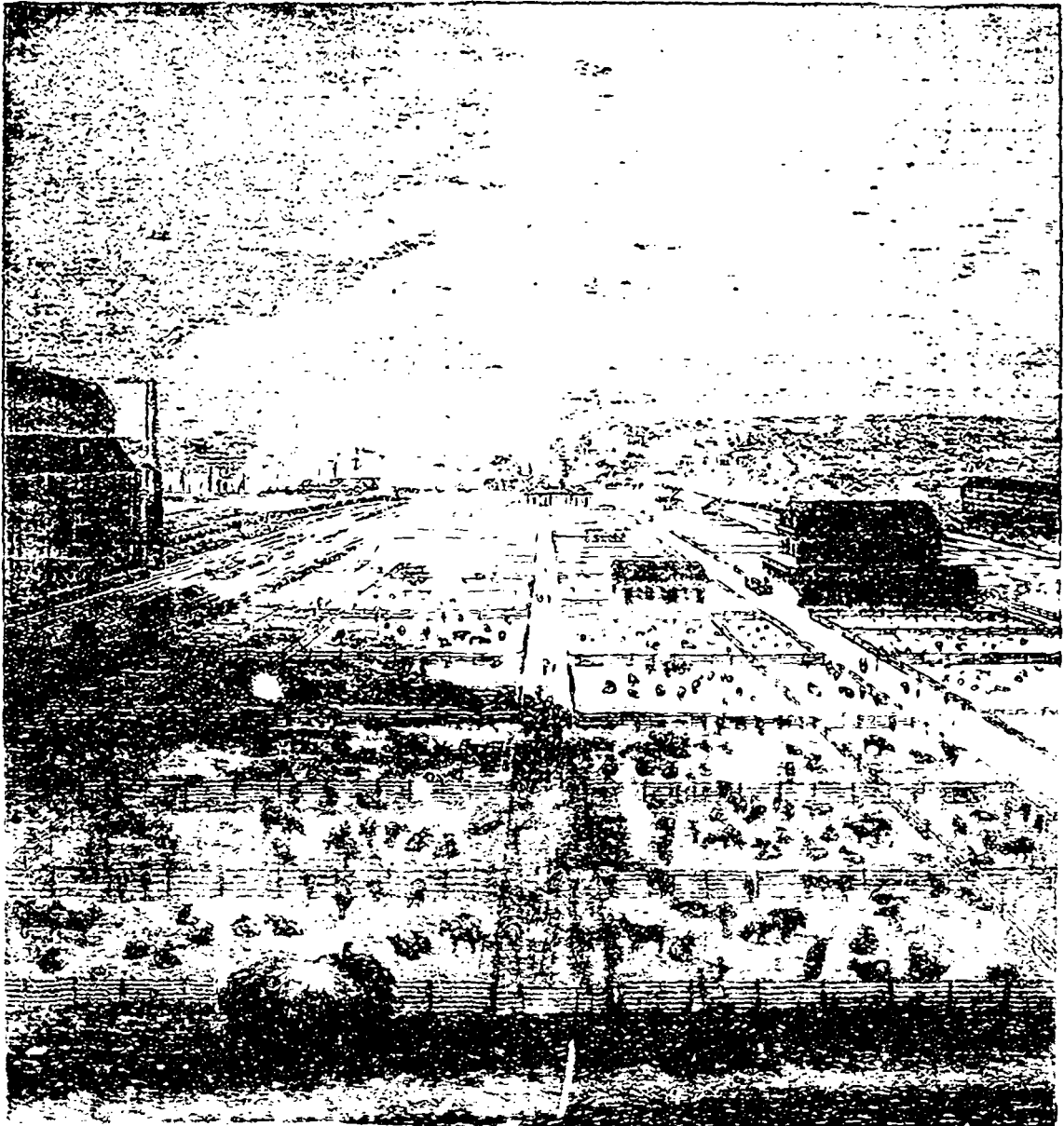
LE JOURNAL D'AGRICULTURE

ORGANE OFFICIEL DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Vol 1

MONTREAL, NOVEMBRE 1877

No. 5



UN MARCHÉ D'ANIMAUX A NEW YORK.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE

Organe officiel du Conseil d'Agriculture de la
Province de Québec

Rédacteur en chef: - - E. A. BARNARD

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Recevront gratuitement *Le Journal d'Agriculture*, les membres des sociétés d'agriculture qui ont souscrit pour l'année courante, avant le 1er Juillet dernier.

Les personnes qui désirent s'abonner peuvent le faire, moyennant une piastre par année, payable d'avance, en s'adressant à Geo. E. Desbarats, à son bureau, ancien bureau de poste, ou à 222, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour les annonces, s'adresser également à G. E. Desbarats, Montréal.

DIRECTION.

Ce journal est sous la direction du sous-comité du Conseil d'Agriculture. La PARTIE OFFICIELLE du *Journal d'Agriculture* ne contiendra que les documents officiels, publiés sous la responsabilité du Conseil. La RÉDACTION n'est responsable que des articles, non signés, qui paraîtront dans la partie non-officielle du JOURNAL.

MONTREAL, NOVEMBRE 1877.

PARTIE OFFICIELLE.

Liste des Prix accordés à l'Exposition Provinciale

Qui a eu lieu en la Cité de Québec le 17 Septembre dernier.

DÉPARTEMENT AGRICOLE.

1ère. CLASSE.—CHEVALS PUR SANG ANGLAIS.

Etalons de 3 ans et au-dessus.

1er prix, \$25.00, Andrew C. Stuart, Québec; 2nd 15.00, Joseph Hickson, Montréal; 3me 10.00, Ferdinand Chalifour, Beauport; 4me, Mention Honorable, William Salmon, Montréal.

Jument poulinière et son poulain.

1er prix, \$25.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 15.00, Andrew C. Stuart, Québec.

Meilleur Etalon Coaching.

1er prix \$20.00, Auguste Casgrain, Rivière Ouelle; 2nd 15.00, Pierre Lachance, Laprairie; 3me 10.00, Antoine Gagnon, St. Rémi; 4me Mention Honorable, J. A. Hamel, St. Hyacinthe,

Clydes pur sang.—Etalon de 3 ans et plus.

1er prix \$5.00, John L. Gibb, Compton; 2nd 15.00, Thomas Brown, St. Laurent; 3me 10.00, Louis C. Brossard, Laprairie,

Pouliche de 2 ans.

1er prix, \$12.00, Thomas Irving, Montréal; 2nd 8.00, Thomas Irving, Montréal.

Etalons perchérons, pure race.

1er prix, \$25.00, Louis Dozy, Berthier en haut; 2nd 15.00, Chs. J. Powell, Arthurbaskaville.

Etalons pesant 1300 lbs. et plus.

1er prix, \$20.00, Antoine Gagnon, St. Rémi; 2nd 12.00, Léon Houle, St. Rémi; 3me 8.00, H. Brodte, Montréal; 4me Mention Honorable, Hubert Bouquet, Longueil.

Etalons pesant moins de 1300 lbs.

1er prix, \$20.00, Benjamin Bernard, Longue Pointe; 2me 12.00, Noël Laberge, Chateauguay; 3me 8.00, Pascal Gagnon, Côte St. Michel.

Etalon de 3 ans de race croisée quelconque.

1er prix \$12.00, Louis Trudeau, St. Michel Archange; 2nd 8.00, Vital Coupal, St. Michel; 4me Mention Honorable, James Henderson, Petite Côte.

Poulin de 2 ans de race croisée quelconque.

1er prix \$10.00, F. X. Giroux, Charlesbourg; 2nd 6.00, Georges Broomer, Québec.

Poulin de 1 an de race croisée quelconque.

1er prix, \$8.00, Louis Durand, St. Ambroise; 2nd 5.00, Michel Walsh, Beaumont.

Jument poulinière de 1300 lbs. et plus avec son poulin.

1er prix, \$12.00, Louis Brosseau, St. Hubert; 2nd 8.00, James Henderson, Petite Côte; 3me 4.00, Michel Walsh, Beaumont.

Jument poulinière moins de 1300 lbs avec son poulin.

1er prix, \$12.00, James Henderson, Petite Côte; 2nd 8.00, Cyprien Dionne, Rivière Ouelle; 3me 4.00, Pierre Cantin, fils, St. David.

Poliche de 3 ans de race croisée quelconque.

1er prix \$12.00, Charles Jobin, Ancienne Lorette; 2nd 8.00, Pascal Gagnon, Côte St. Michel; 3me 4.00, Pierre Cantin, fils, St David; 4me Mention Honorable, George Broomer, Québec.

Pouliche de 2 ans de race croisée quelconque.

1er prix, \$10.00, Médora Desmarats, St. Liboire; 2nd 6.00, Th. Irving, Montréal; 3me 4.00, Jos Sleet, Québec; 4me Mention Honorable, Patrick Brown, Lac Beauport.

Pouliche de 1 an de race croisée quelconque.

1er prix, \$8.00, James Henderson, Petite Côte; 2nd 5.00, Pierre Cantin, St. David.

Paire de Chevaux de trait.

1er prix, \$12.00, Lieut.-Col. B. Strange, Québec; 2nd 8.00, Mich. Walsh, Beaumont; 3me 4.00, Andrew Stuart, Québec.

Paire de chevaux de car. e appareillés et harnachés.

1er prix \$8.00, M. Swift, Québec; 2nd 6.00, Philippe Huot Québec.

Chevaux de selle.

1er prix \$8.00, C. E. Levy, Québec; 2nd 6.00, R. Dobell, Québec; 3me 4.00, Cap. C. Short, Québec; 4me Mention Honorable, Fulgence Prefontaine, St. Fulgence.

Chevaux de chasse.

1er Prix, \$12.00, Jos. Hickson, Montréal; 2nd 8.00, Charles Temple, Québec; 3me 4.00, C. H. Lacroix, Montréal; 4me Mention Honorable, R. S. Tozer, Québec.

Poney Sheland Etalons.

1er prix \$5.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 3.00 Joseph Hickson, Montréal.

Poney Sheland-Jumens.

1er prix \$5.00, J. C. McGrevey, Québec; 2nd 3.00, Joseph Hickson, Montréal.

2nd. CLASSE.—ESPECE BOVINE.

Durhams.

1er prix, Mâles de 3 ans et au-dessus, \$5.00, Alex. Miller, Ste. Thérèse; 2nd 4.50, John L. Gibb, Compton; Mâles de 2 ans, 15.00, Joseph Hickson, Montréal; Mâle de 1 an, 12.00, Joseph Hickson, Montréal. Femelles de 3 ans et au-dessus, 15.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 10.00, John L. Gibb, Compton; 3me 5.00, John L. Gibb, Compton. Femelles de 2 ans 12.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 10.00, Joseph Hickson, Montréal. Femelles de 1 an 8.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 5.00, Joseph Hickson, Montréal. Femelles de l'année, 6.00, Joseph Hickson, Montréal.

Ayrshires.

1er prix Mâles de 3 ans et au-dessus \$25.00, G. R. Muir, Jacques Cartier; 2nd 15.00, Thomas Irving, Montréal; 3me 10.00, William Rodden, Plantagenet. Mâles de 2 ans, 15 00, John L. Gibb, Compton; 2nd 10.00, William Rodden, Plantagenet; 3me 5.00, Thos. Brown, St. Laurent. Mâles de 1 an 12 00, William Rodde Plantagenet; 2nd 8 00, William Rodden, Plantagenet; 3me 4 J Jean Bte Dagenais, Ste Rose; 1er prix, Mâles de l'année 400, John L. Gibb, Compton; 2nd 4.00, Ecole Ste. Anne, Lapocatière; 3me 2.00, Thos Irving, Montréal. 1er prix Femelles de 3 ans et au-dessus, 15.00, John L. Gibb, Compton; 2nd 10.00, Thomas Irving, Montréal; 3me 5.00, John L. Gibb, Compton. 1er prix Femelles de 2 ans, 12.00, Thos Irving, Montréal; 2nd 8.00, William Rodden Plantagenet; 3me 4.00, John L. Gibb, Compton. 1er prix Femelles de un an, 8.00, William Rodden, Plantagenet; 2nd 5.00, John L. Gibb, Compton; 3me 3.00, Thos Irving, Montréal. 1er prix, Femelles de l'année, 6.00, P. G. Charlebois, St. Vincent de Paul; 2nd 4.00, Louis Durand, St. Ambroise; 3me 2.00, William Rodden, Plantagenet.

Herefords.

1er prix Mâles de 3 ans et au-dessus \$30.00, Joseph Hickson, Montréal.

Galloways.

1er prix Femelles de 3 ans et au-dessus \$12.00, Joseph Hickson, Montréal; 1er prix Femelles de 2 ans 8.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 5.00, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix Femelles de 1 an 6.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 4.00, Joseph Hickson, Montréal.

Vaches canadiennes.

Dans la classe des vaches canadiennes il faudra faire preuve que ces vaches descendent directement des premières vaches importées de France dans ce pays, et que, de temps immémorial, il n'y a pas eu de croisements. Le jury pourra exiger une déclaration écrite à l'appui de ces faits.

1er prix Femelles de 3 ans \$12.00, Charles Jobin, Québec; 2nd 8.00, Loui, Durand, St. Ambroise; 3me 4.00, William Meek, Québec; Femelles de 2 ans, 1er 8.00, William Meek, Québec.

Races croisées diverses.

1er prix Femelles de 3 ans et au-dessus \$12.00, W. Conbear, Lower Lachine; 2nd 8.00, William Tregett, Bergerville; 3me 4.00, George Johnston, Québec. 1er prix Femelles de 2 ans 8.00, William Conbear, Lower Lachine; 2nd 5.00 Joseph Hickson, Montréal; 3me 3.00 J. L. Falardeau, Québec. 1er prix Femelles de 1 an 6.00, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 4.00, J. L. Falardeau, Québec; 3me 2.00, William Conbear, Lower Lachine.

Bœuf gras.

1er prix Bœuf gras \$12.00, Tozer & Co., Québec; 2nd 8.00, R. S. Tozer, Québec; 3me 4.00, Tozer & Co., Québec. 1er prix Vaches grasses 12.00, Tozer & Co., Québec; 2nd 8.00, Joseph Hickson, Montréal.

Paire de bœufs de travail.

1er prix Paire de bœufs de travail \$30.00, John L. Gibb Compton; 2nd 10.00, John L. Gibb, Compton; 3me 8.00, Tozer & Co., Québec; 3me 4.00, Tozer & Co., Québec.

3ème CLASSE.—ESPÈCE OVINE.

Leicesters.

1er prix Mâles de 2 ans et au-dessus \$12.00, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 8.00, Joseph Gadois, Terrebonne; 3me 4.00, R. S. Tozer, Québec; 1er prix Mâles de 1 an 12.00, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 8.00, Charles Daunals, Terrebonne; 3me 4.00, Judger Ouellette, Terrebonne. 1er prix Mâles de l'année 8.00, Thomas Brown, St. Laurent; 2nd 4.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 2.00, Louis Brosseau, St. Hubert. 1er prix Femelles de 2 ans et au-dessus 12.00, Charles Daunals, Terrebonne; 2nd 8.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 4.00 William Conbear, Lower Lachine. 1er prix Femelles de 1 an, 12.00, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 8.00, J. B. Dagenais, Ste. Rose; 3me 4.00, Joseph Gadois, Terrebonne. 1er prix Femelles de l'année, 8.00, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 4.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 2.00, Charles Daunals, Terrebonne.

Costwolds.

1er prix, Mâles de 2 ans et au-dessus, Francis Dion, \$2.00, Ste. Thérèse; 2nd 8.00, Jean-Bapt. Dagenais, Ste. Rose; 3me 4.00, Archez Mousseau, Berthier en haut. Mâles de l'année, 8.00, François Dion, Ste. Thérèse. Femelles de 1 an, 12.00, Archez Mousseau, Berthier en haut. Femelles de l'année, 8.00, François Dion, Ste. Thérèse; 2nd 4.00, Atchez Mousseau, Berthier en haut; 3me 2.00, Etienne Poulin, Ste. Marie Monnoir.

Races diverses à laine longue.

1er prix, Mâles de 2 ans et au-dessus, \$12.00, Louis Brosseau, St. Hubert; 2nd 8.00, François Dion, Ste. Thérèse; 3me 4.00, Jules Sauriol, St. Martin. Mâles de 1 an, 12.00, Jean-Bapt. Dagenais, Ste. Rose; 2nd 8.00, François Dion, Ste. Thérèse; 3me 4.00, Ludger Ouellette, Terrebonne. Mâles de l'année, 8.00, Joseph Gadois, Terrebonne; 2nd 4.00, François Dion, Ste. Thérèse; 3me 2.00, Joseph Gadois, Terrebonne. Femelles de

2 ans et au-dessus, 12.00, Louis Brosseau, St. Hubert; 2nd 8.00, Jean-Bapt. Dagenais, Ste. Rose; 3me 4.00, James Cowan, Allan's Corners; Femelles de 1 an, 12.00, Archez Mousseau, Berthier; 2nd 8.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 4.00, Louis Brosseau, St. Hubert. Femelles de l'année, 4.00, François Dion, Ste. Thérèse; 2nd 4.00, Louis Brosseau, St. Hubert; 3me 2.00, Jean-Bapt. Dagenais, Ste. Rose.

South Downs.

1er prix, Mâles de 2 ans et au-dessus, \$12.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 3me 4.00, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix, Mâles de 1 an, 12.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 3me 4.00, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix, Mâles de l'année, 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 4.00, H. D. Moore, Moore's Station; 3me 2.00, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix Femelles de 2 ans et au-dessus, 12.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 3me 4.00, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix, Femelles de 1 an, 12.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 3me 4.00, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix, Femelles de l'année, 8.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 4.00, H. D. Moore, Moore's Station; 3me 2.00, H. D. Moore, Moore's Station.

Moutons gras de toutes espèces.

1er prix, Couple de moutons gras, \$10.00, James Cowan, Allan's Corners; 2nd 6.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 3.00, James Cowan, Allan's Corners. 1er prix, Couple de brebis-grasse, 10.00, William Conbear; 2nd 6.00, James Cowan, Allan's Corners; 3me 3.00, Fldèle Perrault, L'Assomption.

4ème CLASSE.—ESPÈCES PORCINES.

Yorkshires et autres grandes races.

1er prix, Mâles de 1 an et au-dessus, \$12.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 8.00, A. Stuart, Québec; 3me 4.00, Michael Walsh, Beaumont; 1er prix, Mâles au-dessus d'un an, Thos. Irving, Montréal; 2nd 6.00, A. Stuart, Québec. 1er prix, Femelles de 1 an et au-dessus, 12.00, Archez Mousseau, Berthier; 2nd 8.00, A. Stuart, Québec; 3me 4.00, A. Stuart, Québec. 1er prix, Femelles au-dessus d'un an, 8.00, A. Stuart, Québec.

Suffolks et autres petites races pures.

1er prix, Mâles de 1 an et au-dessus, \$12.00, Tozer & Co., Québec. 1er prix, Mâles au-dessus d'un an, 8.00, Ludger Ouellette, Terrebonne; 2nd 6.00, Edouard Kenry, St. Vincent de Paul; 3me 3.00, Jacques Lefèvre, Charlesbourg. 1er prix, Femelles de 1 an et au-dessus, 12.00, Daniel Berouard, Québec; 2nd 8.00, Charles Paradis, Ancienne Lorette; 3me 4.00, Bernabé Parent, Charlesbourg. 1er prix, Femelles au-dessus d'un an, 8.00, Thomas Irving, Montréal; 2nd 6.00, Elzéar Talbot, St. Pierre du Sud; 3me 3.00, Charles Paradis, Ancienne Lorette.

Berkshires.

1er prix, Mâles de 1 an et au-dessus, \$12.00, Atchez Mousseau, Berthier; 2nd 8.00, P. G. Charlebois, St. Vincent de Paul; 1er prix, Mâles au-dessus de 1 an, 8.00, Fld le Perrault, L'Assomption; 2nd 6.00, Atchez Mousseau, Berthier; 3me 3.00 W. Rodden,

5ème CLASSE.—GALLINACES.

1er prix, Meilleur couple de Dorkins gris foncé, \$4.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 2.00, Thomas Irving, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Dorkins gris argenté, 4.00, Thos. Irving, Montréal. 1er prix, Meilleur couple d'Espagnols noirs, 4.00, John Johnston, Québec; 2nd 2.00, E. W. Costen, Montréal; Extra, Edward Carbray Sillery. 2nd prix, Meilleur couple de Brahmas, couleur foncée, 2.00, Joseph Hickson, Montréal. Prix extra, Meilleur couple de Brahmas, couleur légère, William Wall. 1er prix, Meilleur couple de Cochins-Chinois peau de buffle, 4.00, Edward Carbray, Sillery; 2nd 2.00, Joseph Hickson, Montréal. 2nd prix, Meilleur de Cochins-Chinois blancs, 2.00, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, 4.00, Meilleur couple de Polonais argentés, Joseph Hickson, Montréal; 2nd 2.00, Joseph Gadois, Terrebonne. 1er prix, Meilleur couple de Hamburgs, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Houdans, 4.00, Edward Carbray, Sillery; 2nd 2.00, Edward Carbray, Sillery. 1er prix, Meilleur couple de Crève-Cœurs, 4.00, Edward Carbray, Sillery; 2nd 2.00, Archez Mousseau, Berthier. 1er prix, Meilleur couple de Games, 4.00, Alex Fraser, Québec; 2nd 2.00, Jean Lusignan, Québec. 1er prix, Meilleur couple de Bantams noirs, 4.00, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Bantams blancs, 4.00, Thos. Gale, Québec; 2nd 2.00, John L. Gibb, Québec. 1er prix, Meilleur couple de canards Aylesbury, 4.00, M. H. Taylor, Québec; 2nd 2.00, Jules Sauriol, St. Martin. 1er prix, Meilleur couple de canards de Rouen, 4.00, Thos. Gate, Québec; 2nd 2.00, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix Meilleur couple de canards de Muscovie, 4.00, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple d'oies de Brème, 4.00, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple d'oies blanches de Chine, 4.00, John L. Gibb, Québec; 2nd 2.00, John L. Gibb, Québec. 1er prix, Meilleur couple de Dindes sauvages, 4.00, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 2.00, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Dindes bronzés,

100, H. D. Moore, Moore's Station; 2nd 200, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix, Meilleur couple de Dindes noirs ou bruns, 400, R. S. Tozer, Québec; 2nd 200, H. D. Moore, Moore's Station. 1er prix, Meilleur couple de dindes blanches, 400, John Hunt, St.-otumbar; 2nd 200, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix, Meilleur couple de Pintards, 400, James West, Québec; 2nd 200, James Geffrey, Petite Côte. 1er prix, Meilleur couple de Paons, 400, Edward Carbray, Sillery. 1er prix, Meilleure collection de Volailles, 1000, E. Carbray, Québec. 1er prix, Meilleure collection de Pigeons, 800, Edward Harpenade, Québec; 3me 100, Edward Carbray, Sillery.

6ème CLASSE.—PRODUITS AGRICOLES.

Grains, Graines, etc.

1er prix, Blé blanc d'automne 4 minots, \$6.00, Fidèle Perrault, L'Assomption; 2nd 400, Roch Simard, L'Assomption; 3me 200, Thos. Irving, Montréal. 1er prix, Blé roux d'automne, 4 minots, 600, Fidèle Perrault, L'Assomption; 2nd 100, Roch Simard, L'Assomption. 1er prix, Blé blanc du printemps, 4 minots, 600, Anselme LeBlanc, St. Anselme; 2nd 100, Ovide Marlon, St. Jacques; 3me 200, F. X. Giroux, Charlesbourg. 1er prix Blé roux du printemps, 4 minots, 600, Ovide Marlon, St. Jacques; 2nd 100, J. L. Falardeau, Québec; 3me 200, Andrew West, Ste. Foye. 1er prix Orge à deux rangs, 4 minots, 600, J. L. Falardeau, Québec; 2nd 100, Jules Sauriol, St. Martin; 3me 200, Thomas Irvin, Montréal. 1er prix Orge à six rangs, 4 minots, 600, Jules Sauriol, St. Martin; 2nd 400, Daniel Martin, St. Esprit; 3me 200, Joseph Hickson, Montréal. 1er prix - seigle 4 minots, 600, Edouard Ferland, Lanoraie; 2nd 400, Théod. Paquet, Lévis; 3me 200, Daniel Martin, St. Esprit. 1er prix Avoine blanche 4 minots, 600, Archibald West, Ste. Foye; 2nd 400, Daniel Martin, St. Esprit; 3me 200, William Veck, Québec. 1er prix Avoine noire 4 minots, 600, Daniel Martin, St. Esprit; 2nd 100, Ovide Marlon, St. Jacques; 3me 200, Thomas Irving, Montréal. 1er prix Pils, 4 minots, 600, Henry Papin, L'Assomption; 2nd 400, Théodore Paquet, Lévis; 3me 300, Andrew C. Stuart, Québec. 1er prix Pils d'orveau 2 minots, 600, Andrew West, Ste. Foye; 2nd 400, Archibald West, Ste. Foye; 3me 200, William Veck, Québec. 1er prix, Lentilles 600, Daniel Martin, St. Esprit; 2nd 400, James Cowan, Allans Corners; 3me 200, John L. Brodie, Côte St. Luc. 1er prix Fèves blanches, 2 minots, 600, Edouard Paul, St. Pierre de Sorel; 2nd 400, Raymond Magnan, Berthier; 3me 200, John L. Brodie, Côte St. Luc. 1er prix Blé d'Inde blanc, en épis 600, Edouard Ferland, Lanoraie; 2nd 400, Edouard Paul, St. Pierre au Sud; 3me 200, Edouard Lachapelle, St. Paul l'Érmitte. 1er prix Blé d'Inde jaune en épis 600, Edouard Lachapelle, St. Paul l'Érmitte; 2nd 400, Ulric Lachapelle, St. Paul l'Érmitte; 3me 200, Ouséme Ferland, Lanoraie. 1er prix Graine de Mil, 2 minots, 600, Jean-Bte. Coriveau, St. Anselme; 2nd 400, Antoine Lamarche, St. Esprit; 3me 200, Azarile Béhard, Charlesbourg. 1er prix Graine de Trèfle rouge, 2 minots, 600, Joseph Lemire, St. Alexis. 1er prix Trèfle Alyske, 1 minot, 600, Joseph Lemire, St. Alexis. 1er prix Graine de Chanvre, 2 minots, 800, Olivier Beaudry, St. Alexis; 2nd 500, Daniel Martin, St. Esprit; 3me 200, Joseph Lemire, St. Alexis. 1er prix Graine de Lin, 2 minots, 800, Daniel Martin, St. Esprit; 2nd 500, Olivier Beaudry, St. Alexis; 3me 200, Charles Gauvin Anelonne Lorette. 1er prix Graine de Moutarde, 1 minot, 600, Daniel Martin, St. Esprit; 2nd 400, Antoine Lama, che, St. Esprit. 1er prix Graine de Navet de Suède, 20 lbs., 600, Olivier Beaudry, St. Alexis; 2nd 400, Daniel Martin, St. Esprit; 3me 200, Antoine Lamarche, St. Esprit. 1er prix Graine de Carotte de Belgique, 11 lbs, 600, Olivier Beaudry, St. Alexis; 2nd 100, Daniel Martin, St. Esprit; 3me 200, Antoine Lamarche, St. Esprit. 1er prix Graine de Betterave à vaches, rouge, 12 lbs., 600, Olivier Beaudry, St. Alexis; 2nd 400, Daniel Martin, St. Esprit; 3me 200, Antoine Lamarche, St. Esprit. 1er prix Graine de Betterave à vaches jaunes, 12 lbs., 600, Olivier Beaudry, St. Alexis; 2nd 100, Antoine Lamarche, St. Esprit; 3me 200, Thomas Irving, Montréal. 1er prix Balle de Houblon, 112 lbs., 1200, Thos. Irving, Montréal; 2nd 800, Charles Proctor, Montréal; 3me 400, C. J. Kemp, Montréal. 1er prix Fèves à Cheval, 2 minots, 600, Daniel Martin, St. Alexis; 2nd 400, Thos. Irving, Montréal. 1er prix, Sarazin, 4 minots, 600, John West, Ste. Foye; 2nd 400, Jules Sauriol, St. arlin; 3me 200, Edouard Paul, St. Pierre de Sorel. 1er prix Millet, 2 minots, 600, Daniel Martin, St. Esprit; 2nd 400, Antoine Lamarche, St. Esprit; 3me 200, Olivier Beaudry. 1er prix Graine d'Anis, 1 minot, 600, Louis Lapointe, St. Jean Port Joli; 2nd 400, Roch Simard, L'Assomption; 3me 200, Ant. Lama, che, St. Esprit.

7ème CLASSE.—RÉCOLTTES RACINES.

1er prix Patates Garnet Chills, rouges, 14 minot \$3.00, Archibald West, Ste. Foye; 2nd 200, Barnabé Parent, Charlesbourg; 3me 100, William Lee, Québec. 1er prix Patates Garnet Chills blanches, 14 minot, 300, George Trussell, Québec; 2nd 200 Archibald West, Ste. Foye; 3me 100, James Williamson, Québec. 1er prix Patates Early Goderich, 14 minot, 800, Fulgence Préfontaine, St. Fulgence; 2nd 200, Edouard Lachapelle, St. Paul l'Érmitte; 3me 100, Ulric Lachapelle, St. Paul l'Érmitte. 1er prix Patates Early Rose, 14 minot, 300, Michel Raymond, Longue Pointe; 2nd 200, Edouard Ferland, Lanoraie; 3me Ulric Lachapelle, St. Paul l'Érmitte. 1er prix Patates variétés diverses, 14 minot, 300, Fulgence Préfontaine, St. Fulgence; 2nd 200 William Lee, Québec; 3me 100, William Evans Montréal. 1er prix Patates Collection 300, William Evans, Montréal; 2nd 200 William Lee, Québec; 3me 100, George Trussell, Québec. 1er

prix Navets de Suède (18) 300, Charles Paradi, Charlesbourg; 2nd 200, William Lee, Québec; 3me 100, William Evans, Montréal. 1er prix Navets Globe blanc (18) 300, Andrew Stuart, Québec; 2nd 200, Tozer & Cie, Québec; 3me 100, James West, St. Laurent. 1er prix Navets Jaunes d'Aberdeen (18) 300, Andrew Stuart, Québec; 2nd 200, Tozer & Cie, Québec; 3me 100, James West, St. Sauveur. 1er prix Carottes rouges (20) 300, Ant. Béhard, Charlesbourg; 2nd 200, Fidèle Perrault, L'Assomption; 3me 100, Roch Simard, L'Assomption. 1er prix, Carottes blanches (20) 300, Ecole d'Agriculture de L'Assomption; 2nd 200, John L. Brodie, Côte St. Luc; 3me 100, Wll. Evans, Montréal. 1er prix, Betteraves rouges longues (16), \$3.00, Thos. Irving, Montréal; 2nd 200, John L. Gibb, Compton; 3me 100, William Evans, Montréal. 1er prix, Betteraves rouges Globe (18), 300, Joseph Marlon, St. Jacques PAchigan; 2nd 200, William Rodden, Plantagenet; 3me 100, M. G. Balin, St. Edouard. 1er prix, Betteraves jaunes longues (18), Thos. Irving Montréal. 1er prix, Betteraves jaunes Globe (18), 300, Thos. Irving, Montréal; 2nd 200, William Combar, Lower Lachine; 3me 100, William Evans, Montréal. 1er prix, Kohl-Rabi (18), 300, John L. Brodie, Côte St. Luc; 2nd 200, Thos. Irving, Montréal; 3me 100, Ecole d'Agriculture, L'Assomption. 1er prix, Betteraves à sucre 1-), 600, Ovide Marlon, St. Jacques; 2nd 400, William Rodden, Plantagenet; 3me 200, Etienne Parent, Charlesbourg. 1er prix, Panais (18), 300, John L. Brodie, Côte St. Luc; 2nd 200, George Trussell, Québec; 3me 100, James West, St. Sauveur. 1er prix, Citrouilles pour animaux (2), 300, John L. Brodie, Côte St. Luc; 2nd 200, Etienne Paradi, Charlesbourg. 1er prix, Tabac en feuilles (2) (15), Edouard Langlois, Québec; 2nd 300, Edouard Ferland, Lanoraie; 3me 100, Edouard Paul, St. Pierre de Sorel. 1er prix, Lin en balise (112), 1,200, Joseph Gabbots, Terrebonne; 2nd 800, Antoine Lamarche, St. Esprit; 3me 600, Olivier Beaudry, St. Alexis. 1er prix, Chanvre en balisse (112 lbs.), 1200, Fidèle Perrault, L'Assomption; 2nd 800, Roch Simard, L'Assomption; 3me 600, Olivier Beaudry, St. Alexis.

8ème CLASSE.—LAITERIE, SECRE.

1er prix, Beurre de famille (23 lbs) \$8.00, Ovide Marlon, St. Jacques; 2nd, 600, Théodore Paquet, Lévis; 3me, 400, Edouard Paul, St. Pierre de Sorel; 4me, 200, Thos. Ryan, Laval. 1er prix Beurre de famille pour exportation 50 lbs., \$10.00, Ecole d'Agriculture de St. Francis, Richmond; 2nd, 800, Dédace Lapierre, Québec; 3e, 600, Sington, St. Yvelste; 4e, 400, Henri Papin, L'Assomption. 1er prix, Beurre de fabrique (50 lbs), pas de prix donnés. 1er prix, Fromage de fabrique, \$1.00, Andrew Comber, Huntingdon. 1er prix, Fromage de famille (50 lbs), \$6.00, James Cowan, Allans Corners. 1er prix, Miel en gâteau, 100 lbs., \$1.00, Théodore Valiquet, St. Hilaire; 2nd, 200, Vital Tullot, St. Norbert; 3e, 100, J. N. Poulin, Ste Marie de Monol. 1er prix, Miel en pots, \$4.00, Thos. Valiquet, St. Hilaire; 2nd, 200, F. Collette, St. Luc; 3me, 100, C. Nelson, Riveton. 1er prix, Sucre d'Étable rating (30 lbs), \$3.00, E. Spencer, Fredsburg; 2nd, 200, Edouard Ingalls, Fredsburg; 1er prix, Sucre ordinaire (30 lbs), 300, Ovide Marlon, St. Jacques; 2nd, 200, Henri Huot, Ange Gardien; 3me, 100, Olivier Beaudry, St. Alexis.

9ème CLASSE.—INSTRUMENTS D'AGRICULTURE DE TOUTES ESPÈCES.

1er prix, Charrues bisocles, \$10.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 800, William Evans, Montréal. 1er prix, Charrues en fer à tous labours, 800, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 600, James Jeffrey, Petite Côte; 3me, 400, Alfred Trudel, Ste. Scholastique. 1er prix, Charrues en bois à tous labours, \$8.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 600, Larmouth & Sons, Montréal; 3me, 400, James Jeffrey, Petite Côte. 1er prix, Charrues à 2 oreilles, \$8.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 600, Alfred Trudel, Terre Scholastique; 3me, 400, A Force & Co, Lacolle. 2nd prix, 4 charrues sous sol, 600, William Evans, Montréal. 1er prix, Hesses lourdes, \$5.00, H. B. & H. Jewell, East Farnham; 2nd, 400, Jas. Jeffrey, Petite Côte; 3me, 400, William Evans, Montréal. 1er prix, Hesses légères, \$5.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 300, William Evans, Montréal; 3me, 200, E. Larmouth & Sons, Montréal. 1er prix, Hesses à billons, \$5.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 200, William Evans, Montréal. 1er prix, Rouleaux en fer, \$6.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 400, Pierre Legacé, Charlesbourg. 1er prix, Rouleaux en bois, \$5.00, Larmouth & Sons, Montréal; 2nd, 300, J. Jeffrey, Petite Côte; 3me, 200, J. & S. Vessot, Jollette. 1er prix, Scarificateurs ou cultivateurs, \$8.00, M. Moody, Terrebonne; 2nd, 100, J. & S. Vessot, Jollette; 3me, 400, James Jeffrey, Petite Côte. 1er prix, Houes à cheval pour billons, \$1.00, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 200, Larmouth & Sons, Montréal. 1er prix, Semoules à tous grains, \$ 00, J. & S. Vessot, Jollette; 2nd, 400, William Evans, Montréal. 1er prix, Semoules à betteraves, carottes, \$1.00, E. E. Spencer, Fredsburg; 2nd, 200, William Evans, Montréal. 1er prix, Semoules à graines fourragères, 40, J. & S. Vessot, Jollette; 2nd, 200, William Evans, Montréal. 1er prix, S. moirs à engrais, \$1.00, E. E. Spencer, Fredsburg; 2nd, 200, William Evans, Montréal. 1er prix, Faucheuses, \$15.00, Mathieu Moody, Terrebonne; 2nd, 10.00, R. Reed, Montréal; 3me, 600, M. B. & H. Jewell, East Farnham. 1er prix, Faucheuses-Moissonneuses, \$15.00, J. M. Cositt, & Bro., Montréal; 2nd, 10.00, D. McCormick, North Georgetown; 3me, 600, Mathieu Moody, Terrebonne. 1er prix, Collection d'instruments à main de toutes espèces, \$1.00, William Evans, Montréal; 2nd, 200, Jean Deluge, Charlesbourg. 1er prix, Faucheuse à cheval, \$8.00, W. B. & H. Jewell, East Farnham. 2nd, 400, William Evans. 1er prix, Bouteaux à cheval, \$8.00, M. J. M. Cositt & Bro., Montréal; 2nd, 400, Larmouth & Sons, Montréal.

1er prix, Fourches-à-cheval, \$7.00, Cléophas Gagné, St. Edouard.
 1er prix, Arrache-Patates, \$3.0, Mathieu Moody, Terrebonne.
 2nd, 1.00, J. J. Jeffrey, Petite Côte. 1er prix, Tomberaux, \$5.00,
 James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 1.00, Pierre Legaré, Charles-
 bourg. 1er prix, Charrettes-à-foin, \$5.00, James Jeffrey, Petite
 Côte; 2nd, 1.00, Pierre Legaré, Charlesbourg. 1er prix, Machine
 à battre à 2 chevaux, \$15.00, J. M. Coyle & Bro., Montréal. 2nd,
 10.00, Mathieu Moody, Terrebonne; 3me, 6.00, P. F. Gingras, Ste.
 Jeanne. 1er prix, Machine à battre le trèfle, \$10.00, William
 Evans, Montréal; 2nd, Mathieu oody, Terrebonne. 1er prix,
 Machine à égreuer le blé d'Inde, \$5.00, William Evans, Mont-
 réal. 1er prix, Cribles trillours, \$6.00, William Evans, Montréal;
 2nd, 3.00, T. S. Lavale, Somersel. 1er prix, Appareils à cocton,
 \$10.00, William Evans, Montréal. 1er prix, Coupe-racine, \$1.00,
 William Evans, Montréal; 2nd, 2.00, Augustin Lapointe, St.
 Gervais. 1er prix, Coupe-paille, \$1.00, William Evans, Mont-
 réal; 2nd, 2.00, Augustin Lapointe, St. Gervais. 1er prix, Con-
 ceuseurs, \$1.00, William Evans, Montréal. 1er prix, Barattes,
 L'Annonciation, Montréal; 2nd, 2.00, William Evans, Mont-
 réal. 1er prix, Presse à fromages, \$1.00, William Evans, Mont-
 réal. 1er prix, Presses à cidre, \$1.00, William Evans, Montréal.
 1er prix, Arrache-souche et arrache-pierre, \$8.00, A. Force &
 Co., L'Isle. 1er prix, Barrière, 1.00, Jean Delage, Charlesbourg;
 2nd, 2.00, William Evans, Montréal. 1er prix, Ruchers, 4.00, Thos.
 Valliquet, St. Hilaire; 2nd, 2.00, Cléophas Gagné, St. Edouard.

1er prix, Evaporatoire pour au moins 159 érables, \$30, Wil-
 liam Morrison, Frelighsburg. 1er prix, Sceaux pour collecter
 Peau d'écorce, 1.00, E. E. Spencer, Frelighsburg; 2nd 3.00, Wil-
 liam Morrison, Frelighsburg. 1er prix, Goutterelles ou Chalu-
 meaux, 3.00, William Morrison, Frelighsburg.

**PRIX DU CONSEIL D'AGRICULTURE DE CINQUANTE PIA-
 STRES.**—Pour le meilleur troupeau de Ayrshire comprenant un
 mâle et pas moins de quatre femelles âgées d'un an ou plus,
 John L. Gibb, Québec.

PRIX SPÉCIAL VINGT-CINQ PIASTRES.—Pour la meilleure
 vache laitière qui devra être traitée aux heures fixes prenant
 en considération le poids de l'animal la quantité et la qualité
 de nourriture qui lui est nécessaire et la quantité du lait donné,
 Thomas Irving, Montréal, \$25.00.

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire Conseil d'Agriculture P. Q.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

Adresse présentée à Son Excellence
 l'Honorable L. Letellier de St. Just,

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Par le Président du Comité Conjoint de l'Exposition
 Provinciale à Québec, le 18 de Septembre dernier,
 lors de l'ouverture officielle de l'Exposition.

Excellence,

Le comité-conjoint de l'Exposition Provinciale
 de Québec, au nom du Conseil d'Agriculture et
 du Conseil des Arts et Manufactures de cette Pro-
 vince, s'empresse de souhaiter la bienvenue à
 Votre Excellence et de l'assurer que sa présence à
 cette Exposition contribue beaucoup à l'encoura-
 gement de tous ceux qui travaillent au développe-
 ment de nos deux grandes sources de richesses
 nationales : l'Agriculture et l'Industrie.

Le comité-conjoint est heureux de pouvoir saluer,
 en Votre Excellence, le premier agronome qui ait
 été élevé, par notre Gracieuse Souveraine, à la
 plus haute dignité civile qu'il soit possible d'at-
 teindre en cette Province. Ce comité ose exprimer
 l'espoir que cette distinction, si honorable pour un
 des leurs, sera, pour tout cultivateur canadien,
 comme un vif aiguillon, qui lui fera sentir toute
 la noblesse de sa vocation, et l'encouragera à se
 distinguer dans ses efforts pour rendre notre
 agriculture aussi profitable au pays qu'elle est

honorable pour tous ceux qui la pratiquent avec
 intelligence et avec courage.

L'intérêt que Votre Excellence porte à l'exten-
 sion de nos industries provinciales ne peut man-
 quer également de donner à nos industriels une
 nouvelle garantie que leurs efforts seront plus que
 jamais secondés par l'administration de cette
 Province.

La Divine Providence, en dotant ce pays de
 richesses agricoles et industrielles incalculables,
 nous fait un devoir, à tous, de faire valoir ces
 "talents." Le comité-conjoint a donc travaillé, de
 son mieux, dans le but de réunir dans cette en-
 ceinte ce qui peut indiquer l'état actuel de notre
 industrie provinciale. Son travail n'aura pas été
 inutile si nos compatriotes, qui visiteront cette
 exposition, en remportent un ferme propos de con-
 tribuer à l'avenir, chacun de son côté et de son
 mieux, à la prospérité générale de la Province de
 Québec.

Le Comité-Conjoint remercie de nouveau Votre
 Excellence et la prie de bien vouloir ouvrir main-
 tenant cette Exposition.

Québec, 18 Septembre 1877.

JOSEPH DEBLOIS,

Président du Comité-Conjoint.

L'Hon. M. Letellier, qui avait reçu l'adresse un
 peu tard pour écrire sa réponse fit cependant une
 improvisation des plus heureuses. Son Excellence
 rappela que ce jour même où l'on inaugurerait une
 magnifique exposition des produits du pays était
 l'anniversaire de la capitulation de Québec; qu'il
 était heureux de voir que l'on avait depuis,
 enterré la hache de guerre et que si on luttait
 encore aujourd'hui, c'était sur un terrain pacifi-
 que, dans un but commun, l'avenir et la prospé-
 rité du pays. Son Excellence s'es réjoui,
 comme chacun se réjouit, de voir qu'aujourd'hui
 il y a de part et d'autre entente et émulation en re-
 les diverses nationalités qui composent le peuple
 canadien. Cette entente et cette émulation ne
 peuvent que porter les plus beaux fruits pour
 l'avancement du pays, la consolidation de la race
 canadienne et le développement de l'esprit nation-
 al. En terminant, Son Excellence a déclaré
 ouverte l'Exposition Provinciale de 1877.

Ayrshires.—Nous représentons aujourd'hui
 un des plus beaux types possibles de la race Ayr-
 shire, une des meilleures pour l'abondance du
 lait. Cette race est d'autant plus recherchée
 qu'elle est facile d'engraissement, quand son lait
 vient à manquer. Malheureusement, dans notre
 province, on s'est appliqué plutôt à produire de
 belles formes qu'à s'assurer une grande produc-
 tion de lait. C'est une erreur que les éleveurs
 canadiens d'Ayrshires feront bien d'éviter, s'ils
 veulent voir cette race prédominer dans nos cam-
 pagnes. A part les formes, les vaches Ayrshires
 se distinguent des Jerseys, Alderneys et Cana-
 diennes par l'abondance du lait, tandis que celles-
 ci donnent moins de lait, mais plus de beurre; le
 lait des Jerseys, etc., étant de beaucoup plus riche.

Les chevaux à l'Exposition Provinciale de Québec.

Les améliorations constatées lors de la dernière exposition dans la race chevaline ont révélé un progrès considérable, et il est bien connu que, de tout temps, la marche de la civilisation a été rendue plus apparente par les soins apportés dans la reproduction et l'élevage des chevaux.

Pour ceux qui ont assisté à nos expositions provinciales il y a dix ans, les améliorations atteintes dans la qualité et la quantité ont dû paraître évidentes lorsqu'ils ont visité l'exposition de Québec cette année.

C'était sans doute une vue réjouissante quand, en entrant sur le champ de l'exposition, et en tournant vers la gauche, on se trouvait devant la place des "*purs sang*" qui attirent toujours l'attention. Mais quand des chevaux tels que *Astronomer Tubman*, *Speculator*, *Rejoinder* et *Mascus*, dans leurs meilleures conditions pour une telle parade, sont l'objet de l'examen, le plaisir devient bien plus grand encore.

Tandis que les autres chevaux sont des animaux excellents, nous croyons que les deux qui méritent le plus les suffrages sont : *Astronomer*, appartenant à M. Stuart de Québec : une magnifique robe marron, avec une charpente solide et des muscles puissants ; un long cou ; une tête osseuse avec des yeux pleins d'intelligence, et mettant une grâce extrême dans chacun de ses mouvements. Il est né dans le Kentucky, et provient d'un haras de chevaux de course des plus en renom ; il était considéré comme plein d'avenir dans cet Etat, quand un accident au naseau vint couper court à sa carrière dans les courses. Qu'il soit une précieuse acquisition pour notre reproduction, cela ne peut faire le sujet d'aucun doute : un tel pur-sang possédant d'aussi brillantes qualités individuelles ne peut manquer de transmettre ses perfections à sa progéniture. *Tubman*, quoique inférieur au précédent pour la forme, étant un peu plus long en jambes, et ne présentant pas une symétrie aussi parfaite dans les lignes, n'en est pas moins pur-sang, et il a des titres incontestables comme cheval de course. Il est aussi né dans le Kentucky.

En fait de juments de cette classe, il ne s'en trouvait que deux exposées, dont une jument importée d'Angleterre. Nous croyons qu'il y aurait lieu de chercher à améliorer cette classe.

Nous avons observé que les chevaux de trait de toutes les classes font honneur à la Province. Entre autres, nous avons rencontré plusieurs vieilles connaissances parmi les *Percherons*. Comme il n'y a pas eu de récentes importations pour la reproduction de cette race, par la raison qu'elle a eu peu de succès, le croisement avec les juments canadiennes a été considéré comme défavorable.

Dans la race *Clyde*, nous avons reconnu le poulain importé par M. Gibbs, que nous avons trouvé bien perfectionné depuis que nous l'avons vu. Il en a été de même de *Belmoral*, appartenant à M. Thomas Brown, de St. Laurent, près de Montréal, et importé par l'Hon. M. H. Cochrane : il est devenu un excellent cheval pour le croise-

ment avec nos juments. M. Irving, de Logan's Farm, Montréal, a exposé une belle jeune pouliche *Clyde*, récemment importée. Sauf cette exception, l'exposition de juments de cette classe était très-mince.

Les entrées étaient nombreuses pour les chevaux de trait légers et pesants, et parmi ceux qui étaient exposés, il s'en trouvait bon nombre d'excellents.

Nous étions placé dans des conditions favorables pour les bien observer. Parmi les meilleurs, nous mentionnerons le magnifique cheval marron appartenant à la Société d'Agriculture du Comté de Napierville, qui excita l'admiration universelle lorsqu'il était seul ; cette admiration redoubla, quand on le vit au milieu de cinq de ses poulains.

Parmi les chevaux de carosse, nous avons remarqué plusieurs beaux sujets, un entre autres de la Rivière-Ouelle, qui est un bel étalon : il était aussi accompagné de cinq de ses poulains.

L'exposition des chevaux de trait et de carosse n'a pas satisfait notre attente. A part une belle paire de chevaux exposée par la Batterie B. de Québec, aucun autre ne mérite une mention spéciale : ce sont deux forts chevaux, en bon état, et bien faits.

L'exposition des chevaux de selle était passable. Celle des chevaux de chasse était bonne et prouve que l'esprit de Nemrod subsiste encore. *Redgauntlet*, appartenant à M. Hickson, exécute admirablement le saut des quatre pieds ; la jument gris-jaune de M. Temple, et la jument grise de M. Lacroix le suivaient de près. Ces chevaux exécutaient leurs carracolades avec une adresse admirable, au grand amusement d'un foule immense que leurs sauts récréaient beaucoup, et quoiqu'on ne puisse regarder cet exercice des chevaux de chasse comme strictement agricole, cependant, on ne peut douter qu'il n'ait ajouté grandement à l'attrait de l'exposition, et ne s'y soit associé convenablement.

Nous espérons sincèrement que nos lecteurs feront tous leurs efforts pour arriver à ne plus conserver pour la reproduction que des juments réellement bonnes pour cet objet. De telles juments sont peu nombreuses dans toutes les classes, et elles sont loin d'être aussi parfaites qu'elles devraient l'être. Un cultivateur qui se laisse tenter par une offre en apparence avantageuse, pour livrer une bonne jument, est "*avare de ses sous et prodigue de ses louis*."

Les Arabes, pour arriver à perfectionner leur race de chevaux rendue fameuse pour la rapidité et la beauté, ont employé le moyen suivant, et c'est celui que nous vous pressons et que nous vous presserons toujours d'employer : conserver ses bonnes juments. Un Arabe n'accepterait rien au monde pour se séparer de sa jument. Il peut vendre son étalon ; jamais il ne consent même à prêter sa jument. Si nos lecteurs voulaient essayer d'en agir ainsi pendant quelques années, ne conservant que de bonnes juments qu'ils n'accoupleraient qu'avec de bons étalons, les dépenses ne seraient pas plus, ou ne seraient guère plus élevées, tandis que les profits seraient doublés ; et nous constaterions de rapides améliorations dans nos chevaux lors des expositions provinciales.

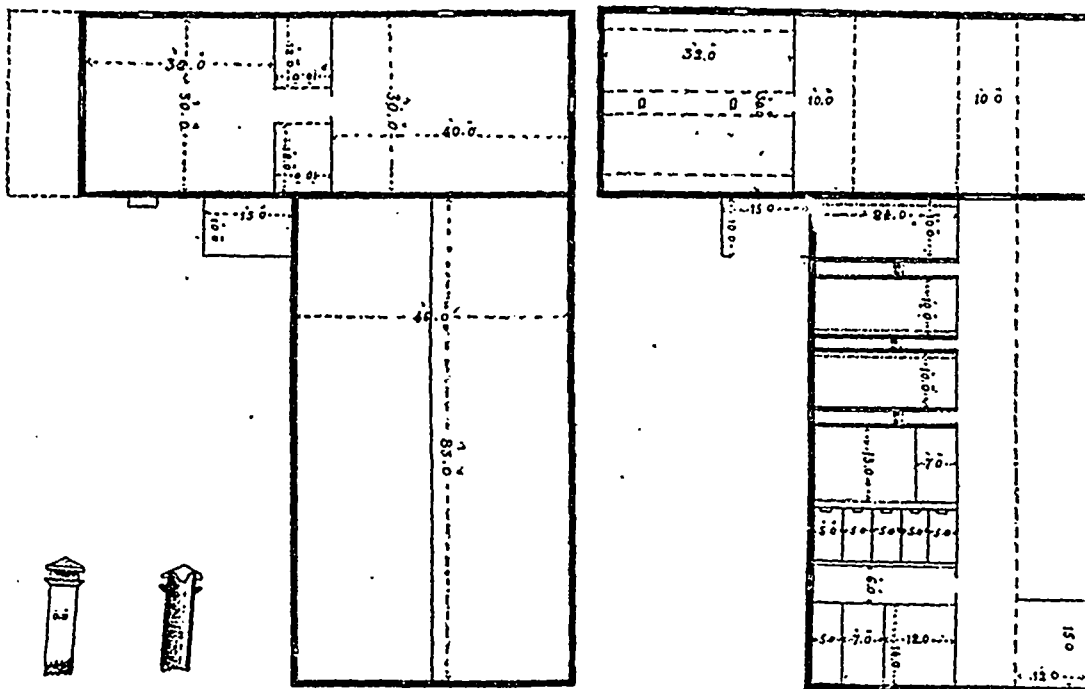
Grange, étables et écurie modèles.

Nous avons le plaisir de mettre devant les yeux de nos lecteurs un plan de constructions agricoles modèles qui font grand honneur à leur propriétaire, M. Antoine Casavant, Ecuier, membre du Conseil d'Agriculture, à St. Dominique (Bagot). Ces constructions sont d'autant plus remarquables que M. Casavant a su utiliser une bâtisse de ferme ordinaire qu'il a élevée sur un solage en pierre, de 9 pieds de hauteur, ce qui lui donne cave à fumier et caveau magnifiques. Cette bâtisse a été transportée à une distance d'environ un arpent afin de réunir en un même lieu toutes ces constructions agricoles.

Ceux de nos lecteurs qui auront occasion de passer par St. Dominique feront bien de visiter

également d'entrée inclinée, et permet aux voitures d'arriver aux caves sans difficultés. La petite fosse à fumier est élevée de 2½' au-dessus du fond de la grande fosse, ce qui permet aux purins de l'écouler dans cette dernière. Toutes deux doivent avoir un fond en béton, ce qui les rendra imperméables, et permettra d'économiser jusqu'à la dernière goutte de purin, lequel sera absorbé par les litières et par la terre sèche. L'appartement destinée aux porcs est muni d'auges; il est ponté et reçoit de la litière; il leur donne accès en tout temps sur la grande cave à fumier.

Au-dessus de la grande fosse à fumier se trouve une étable contenant une double rangée d'animaux. L'allée est au centre. Les trappes à fumier y sont indiquées; elles mesurent 5 pouces x 18". Cette étable donne sur une batterie, qui sert en même temps de sortie à l'étable. Le reste de cette batterie sert de grange. Une seconde batterie sert



VENTILATEUR.

cet établissement modèle sur tous les rapports, où ils pourront étudier à loisir ce que peut faire un bon cultivateur canadien, quand il a la détermination de faire produire à la terre tout ce qu'elle peut donner avec profit. M. Casavant est un de ces cultivateurs, malheureusement peu nombreux, qui se sont faits eux-mêmes, qui ont acquis, à la sueur de leur front, tout ce qu'ils possèdent, et qui ont l'ambition d'arriver au système de culture le plus productif et, en même temps, le plus rationnel.

Le plan nous représente les fosses à fumier, dont une de 32 pieds sur 30, et une plus petite de 10' x 15'; une cave à terre sèche; une porcherie de 10' x 12', puis une cave à légumes de 40' x 30'. Toutes ces caves sont de 9' de hauteur, et sont environ à 3 pieds sous sol. Les terres d'excavation ont servi à élever le sol autour de ce solage.

Une remise, qui sert de bergerie en hiver, sert

de sortie à la grande grange. Ces deux granges sont pontées dans toute leur étendue.

La bâtisse principale est de 83 pieds sur 46'. Elle a 16 pieds de carré. Celle que nous venons de décrire à 82 pieds sur 40'. Toutes deux ne forment plus qu'une seule bâtisse.

L'écurie à 37 pieds de largeur. La chambre aux harnais, avec boîte à avoine, à 5' de largeur et 14' de profondeur, et se trouve à droite de l'entrée. Tout à côté se trouvent deux compartiments, dont un, de 7' x 14', pour les poulains, et l'autre de 12' x 14', pour une jument poulinière, ou pour un étalon. Les places des chevaux ont 5 pieds y compris la division.

L'étable anprès de l'écurie tient quatre rangées d'animaux, dont les deux au centre sont tête-à-tête, avec passage pour les nourrir. Les pontages sont courts. Les fumiers sont retenus dans des dalles étanches, au fond desquelles on met tous

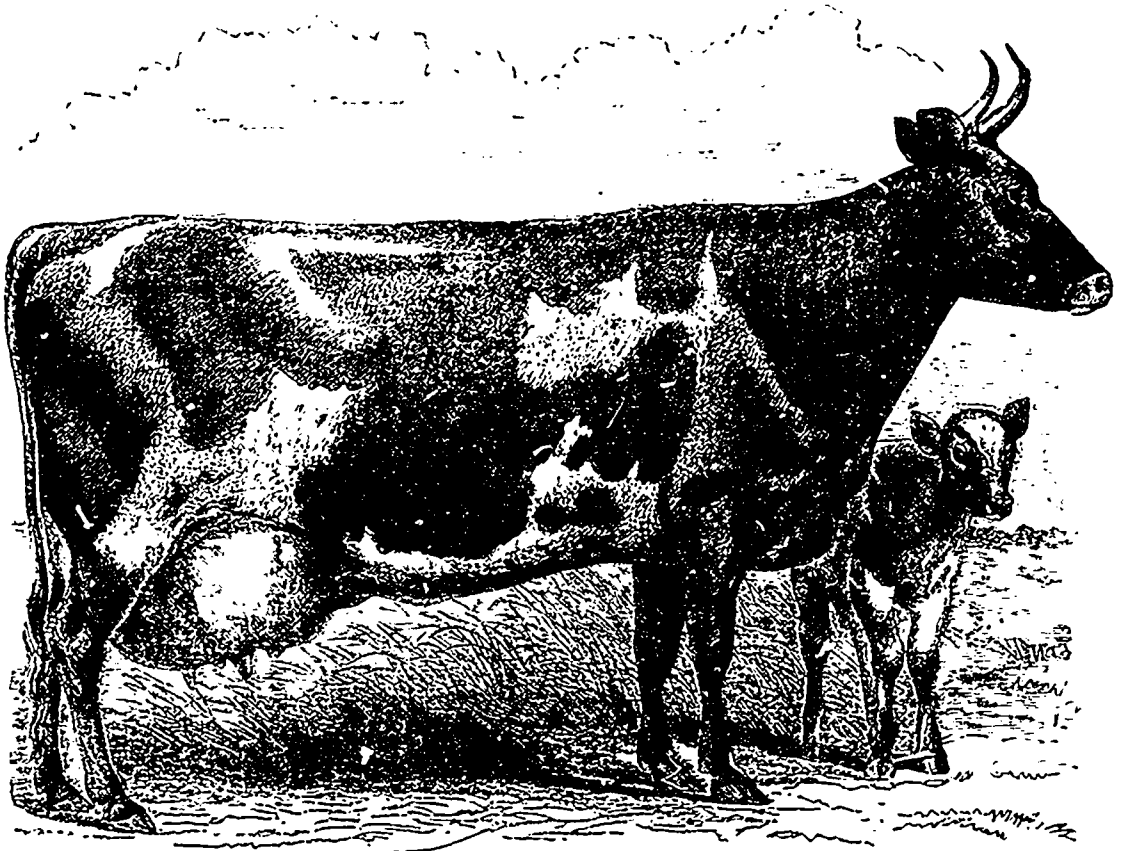
les jours de la terre sèche. La place des veaux est voisine de l'écurie, le poulailler donne sur la petite fosse et remise à fumier. Ce poulailler est à deux étages, le second dans le fenil étant plus vaste que celui dans l'étable. Les poules en hiver profitent ainsi de toute la chaleur qui s'élève de l'étable.

Ces étables et écuries ont 8 pieds de hauteur. Elles sont toutes en communication directe avec la grande batterie qui traverse toute la bâtisse sur la longueur. Vis-à-vis l'écurie, dans la grande grange, se trouve un compartiment qu'on remplit de terre sèche tous les étés. Vis-à-vis l'écurie ainsi que la première rangée double de l'étable se trouve une nouvelle fosse à fumier. Celle-ci n'est

la forme spéciale contribue puissamment à l'efficacité du ventilateur.

À 6 pouces du haut du ventilateur, et tout autour se trouve une petite corniche en bois de 6" pouces de largeur. Le chapeau forme également à sa base un rebord de 3 pouces de hauteur. L'air extérieur, en frappant cette corniche, ainsi que le rebord intérieur, tourbillonne et fait un courant qui entraîne avec force, l'air dans le tuyeau; celui-ci d'ailleurs, étant plus chaud et conséquemment plus léger que l'air extérieur, en hiver, s'échappe si facilement, qu'il se fait du bas en haut du ventilateur un courant qui entraîne la balle et les paillettes que l'on agite à l'orifice dans l'étable.

Ces dessins, avec descriptions de bâtisses adap-



MAGNIFIQUE VACHE AYRSHIRE.

point couverte. Ces fumiers sont transportés au chmp pendant l'hiver en partie. L'autre partie sert aux couches-chaudes considérables que M. Casavant fait chaque année pour les plants de choux, de tabac, etc., etc., dont il fait une grande culture.

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la forme des ventilateurs en usage chez M. Casavant. Nos dessins donnent une bonne idée de leur construction.

C'est un tuyeau en planche, de 10 pouces carrés à l'intérieur. Chaque côté est découpé du haut de manière à permettre à l'air de s'échapper, les coins de la planche servant en même temps à soutenir le chapeau, qui est en tôle galvanisée, et dont

tées à notre climat, nous semblent très-utiles. Nous prions donc avec instance tous nos lecteurs de bien vouloir nous adresser une esquisse des bâtisses remarquables qu'ils connaissent. Nous serions également heureux de pouvoir les représenter dans leur apparence extérieure.

Nous ne demandons pas des dessins soignés. Que l'on nous fasse comprendre la forme et l'apparence d'une construction quelconque, et ses divisions intérieures, et nous nous chargerons de faire faire les dessins nécessaires, et cela, à nos frais.

Cultivateurs, soyez honnêtes, soignez et actifs. Cherchez les moyens de produire les meilleures récoltes possibles.

Le Lin.

(Traduit du *Monetary Times and Trade Review*.)

Pendant ces quelques dernières années, la culture du lin a pris une grande extension dans la province d'Ontario, et son importance paraît devoir s'accroître dans l'avenir, le climat et le sol de la péninsule occidentale étant très-favorables à la croissance de cette plante.

La culture du lin dans un but commercial fut commencée il y a une vingtaine d'années par les MM. Perine, frères, du village de Doon, qui établirent à cette époque un petit moulin à broyer le lin dans cette localité. Depuis, l'industrie linière s'est étendue dans toute la Province, au point qu'il existe actuellement plus de quarante moulins

de 100,000 minots de graines qui devront trouver leur écoulement dans le commerce. Cette quantité est presque entièrement destinée à la fabrication de l'huile de lin et des tourteaux de graine de lin. Le produit de ces 100,000 minots sera : 179,000 gallons d'huile, et 2,000 tonnes de tourteaux. L'huile peut être vendue en Canada où elle remplacera en partie l'importation des produits similaires. Les tourteaux sont, pour la plus grande partie, expédiés en Angleterre, car les cultivateurs et les éleveurs américains n'en sont pas encore arrivés à comprendre, comme les européens, la valeur de cette substance comme nourriture du bétail, tant au point de vue de la production de la viande, qu'à celui de la production des engrais d'étable.

La persistance de la sécheresse a aussi, comme nous l'avons dit, contribué à diminuer le rendement en filasse pendant les deux dernières années.



VACHE JERSEY.

à broyer en opération, dont quelques-uns ont été établis cette année. Tous ces moulins se trouvent dans les districts de l'Ouest.

Les sécheresses qui ont prévalu pendant les deux dernières saisons ont occasionné une diminution notable dans la valeur de la récolte ; les tiges, tout en étant moins fournies, étaient demeurées plus courtes, et en 1876, le rendement en graines ne s'est guère élevé à plus que la moitié de la récolte ordinaire, par les mêmes raisons qui avaient affecté le rendement des autres graines pendant cette même année. Le rendement en graines pour la récolte de l'année actuelle sera moyen, c'est-à-dire, qu'il se montera à dix minots par acre, ce qui donnera approximativement, pour douze mille acres (12,000) remis en lin, une quantité de cent vingt mille minots de graine, dont vingt mille minots seront réservés pour les ensemencements de l'année prochaine. Il restera donc une quantité

de filasse pour l'année 1876 s'est élevée à environ 950 tonnes de filasse. La saison actuelle étant plus favorable, et le nombre d'acres ensemencés étant supérieur, on peut porter la production pour 1877 à 1,100 tonnes. D'ailleurs, la saison est très favorable pour le rouissage, ce qui exercera la plus heureuse influence sur le rendement de filasse en quantité et en qualité. Par suite de la crise que nous traversons depuis plusieurs années, le placement des filasses a été très difficile, et il en reste encore un stock important disponible entre les mains des fabricants. Jusqu'ici la filasse a été expédiée pour être vendue dans les Etats-Unis de l'Est, où elle est transformée en tissus divers.

La fabrication de la filasse donne pour déchet 1,600 tonnes d'étope. Une grande partie de la plus grossière est employée à la confection des cordes. La plus belle est envoyée dans les Etats-

Unis, et le reste est vendu aux fabricants de papier. Il se fait aussi un commerce considérable d'étoupes vertes employées par les fabricants de meubles qui trouvent leur usage plus avantageux que celui des juncs marins qui avaient été employés jusqu'ici pour le rambourrage des fournitures communes.

Le produit totale de la récolte actuelle (graines, filasse et étoupes comprises) quand elle sera vendue, pourra s'élever à cinq cent mille piastres (\$500,000) environ, chiffre qui, certainement, est digne d'attention.

L'industrie linière est sans doute avantageuse au point de vue des intérêts de l'agriculteur et du fabricant de lin dans ce pays, mais il nous manque des manufactures qui, en mettant en œuvre nos filasses, nous livreraient les marchandises manufacturées que nous sommes obligés d'aller chercher tous les jours en Angleterre et aux États-Unis.

Vache de Jersey.

Nous donnons à la page 73, la photographie d'une vache de Jersey. Cette magnifique bête pèse 1,020 livres et elle a donné depuis le 12 avril 1874 jusqu'au 1er janvier 1875, 6,506 $\frac{1}{2}$ livres de lait, et à partir de cette dernière date jusqu'au 12 avril 1875, elle a donné une quantité de lait suffisante pour porter le produit de l'année à 7,500 lbs. Sans une attaque d'engorgement, cette production se serait élevée à 8,000 lbs. Pendant les 15 premiers jours de septembre 1873, elle avait donné près de 36 livres de beurre.

Nous l'avons dit, à la page 7 de notre numéro prospectus, les vaches de cette race sont les meilleures laitières et les meilleures beurrières du monde, mais nous avons dit aussi que nos vaches canadiennes sont sœurs des vaches de Jersey, et elles ne leur seraient pas inférieures sous aucun rapport, si on avait pris pour la reproduction autant de soins ici qu'on en a pris aux États-Unis, à l'amélioration des vaches de Jersey, par un choix judicieux des reproducteurs.

Nous renvoyons de nouveau nos lecteurs à la page 7 du numéro prospectus du journal.

In Memoriam.

Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté des Deux-Montagnes profitent de leur première assemblée pour exprimer publiquement leurs regrets touchant la mort récente de M. Damien Masson, membre distingué de cette Société depuis vingt-sept ans, et qui lui a rendu les services les plus précieux vingt-trois ans durant en qualité de Secrétaire-Trésorier.

La classe agricole perd en lui un agriculteur habile, qui a su faire une jolie fortune dans l'exploitation de la terre; un bon patriote qui mettait loyalement ses connaissances pratiques au service de ses compatriotes; un citoyen exemplaire, dont l'intégrité et les autres vertus ont brillé pendant toute sa vie.

St. Augustin, 25 septembre 1877.

B. BEAUCHAMP, Secrétaire-Trésorier.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE

Dirigé par D. McEachran, F. C. R. M. V., et les Professeurs du Collège Vétérinaire, Montréal.

Maladies Héréditaires.

LA FORME.—Cette maladie est incontestablement héréditaire, quoiqu'elle puisse aussi provenir d'autres causes. Tout ce qui cause l'inflammation de l'os du paturon et de son enveloppe (le périoste), ou de l'os de la couronne ou des ligaments de l'articulation couronnaire, (articulation en partie en dedans et en partie en dehors du sabot), comme indiqué dans la gravure, peut causer la forme.

Elle ressemble à l'éparvin en ce qu'elle est le résultat de l'inflammation de l'os ou de son enveloppe, suivie d'un dépôt qui devient organisé, se transformant en os, et il en résulte une union complète de la première et de la seconde phalange, et par conséquent, l'oblitération entière de l'articulation primitive, excepté à l'extérieur. Ceci, sans doute, intervient au mouvement de la jambe, et presque toujours détermine une boiterie plus ou moins intense, jusqu'à ce qu'il y ait union parfaite. Le cheval ayant une ou plusieurs formes, perd pour le moins, les deux tiers de sa valeur, même plus dans certains cas.

Pour prévenir la forme, il faut être prudent et éviter les juments et les étalons qui en sont affectés, ou qui en ont la tendance héréditaire. Il faut porter une attention toute particulière aux pieds de nos jeunes chevaux, surtout pendant l'hiver; car le fait que les pieds, étant laissés croître trop longs, agissent comme des leviers sur les phalanges, cause l'entorse de l'articulation, suivie de l'inflammation, se terminant par la forme. Il est aussi nécessaire de raccourcir et de niveler les pieds des chevaux déferrés pendant l'hiver, autant que la friction aurait pu les user pendant la course au paturage. Le même soin doit être porté aux chevaux de travail. Il faut de toute nécessité que la surface inférieure du sabot et du fer présente avec la terre un niveau parfait. Toutes parties inégales du fer sur la terre peut léser les articulations, spécialement celles du paturon, en dérangeant le centre de gravité, par conséquent forçant les parties faibles, excitant les ligaments ou les os à l'inflammation, et donnant naissance à la forme.

On suppose généralement que la forme vient chez les jeunes chevaux seulement. Ceci est une erreur. Nous avons connu de vieux chevaux de course, laissés oisifs, après une rude carrière de plusieurs saisons, faire des formes. Nous avons connu nombre de juments de course, jeter des formes, après avoir eu plusieurs poulains. Les poulains venus avant cette occurrence étaient exempts de cette maladie, ceux qui naquirent dans la suite en furent tous affectés, même avant l'âge d'un an. Un exemple très remarquable est le suivant: une forme se développa chez une vieille jument durant la gestation. Le poulain, quelque temps après la naissance, eut une forme à chaque jambe.

Les symptômes sont faciles à reconnaître : au lieu de l'articulation unie et naturelle, nous avons une proéminence, soit en dedans, soit en dehors, soit à l'avant du paturon ou tout autour de l'articulation ; donnant aux doigts qui l'explorent la même sensation de dureté et de résistance que celle de l'os lui-même, et ordinairement, au début, accompagnée de boitement.

Elle vient aux jambes de devant ainsi qu'aux jambes de derrière, n'importe à quel âge et à quelle saison de l'année ; l'hiver, offrant plus de causes excitantes, est la saison la plus favorable. Généralement au début la boiterie est très-intense, et s'il en est autrement, son développement est lent, et apparemment sans douleur.

Des observateurs consciencieux ont vu des formes très-développées qui n'avaient causé aucune boiterie durant leur développement.

La forme, petite ou grosse, complète ou incomplète, est invariablement une tare, quoiqu'il y ait plusieurs chevaux qui n'en boitent pas ; mais ceci est l'exception, non la règle.

Dans le traitement de la forme, il faut suivre les mêmes principes généraux appliqués au traitement de l'éparvin. Comme l'union complète des os doit se faire, il faut un repos absolu et long, afin de permettre au procédé résorptif de se compléter ; car il faut que l'enlèvement du cartilage de l'articulation, couvrant le bout des os, se fasse, avant la fusion de sa substance. Le repos est aussi nécessaire pour la consolidation de la matière osseuse, déposée alentour de la jointure et entre les os. D'après les considérations des causes données plus haut, la première chose à faire, est de raccourcir le sabot et le mettre d'aplomb, placer l'animal dans une loge, réduire l'inflammation par des applications d'eau froide, au moyen de bandes de flanelle appliquées autour de l'articulation, en ayant soin de les tenir toujours mouillées d'eau glacée. Après une semaine de ce traitement, le poil doit être rasé, et, s'il y a à proximité, un médecin vétérinaire, on fera appliquer le fer rouge. Si non, on frictionnera avec un onguent composé de biogère de mercure tout autour de l'articulation. Il sera nécessaire de répéter ce dernier traitement trois semaines après.

La boiterie continuera aussi longtemps qu'il y aura mouvement entre les os. Leur union parfaite prend généralement trois mois pour se compléter ; et comme dans l'éparvin, ce procédé est plus long et plus incertain chez les vieux que chez les jeunes chevaux.

Un cheval ayant une forme, qu'il boite ou non, est toujours considéré taré ; de là, la nécessité urgente de porter une attention toute particulière à éviter les juments et les mâles ayant des prédispositions héréditaires à la forme.

Colonisation.

Nous apprenons avec plaisir que le chemin direct de Québec au Lac St. Jean est enfin terminé. Six voitures viennent de le traverser dans tout son parcours. Le voyage s'est fait facilement en trois jours. On calcule qu'un cheval ordinaire peut transporter une charge de 600 livres sans difficulté. Le terrain est

généralement sablonneux et très-propre au bon entretien du chemin.

Le gouvernement fait construire neuf lieux de campement, à douze milles de distance les uns des autres, de sorte que les voyageurs pourront facilement trouver sur cette route ce qui leur sera indispensable. Le chemin a étéensemencé partout en graine de mil et de trèfle et s'est déjà couvert d'une épaisse couche de verdure sur tout son parcours. On nous assure que le bétail qu'on transportera par cette voie y trouvera facilement sa nourriture. Le climat n'est pas du tout aussi impropre à l'agriculture qu'on l'a prétendu. Ainsi les gelées n'ont été ni plus nombreuses, ni plus considérables, ni plus précoces que celles qui se sont fait sentir à Stoneham et sur le Lac St. Jean.

On trouve sur le parcours de ce chemin des prairies naturelles d'une étendue vraiment considérable. On prétend même qu'il y aurait place pour plusieurs paroisses importantes sur ce nouveau chemin, surtout si les essais de culture, qui se feront l'an prochain, démontrent que le climat de ces endroits n'est pas à craindre.

Espérons que cette voie ouvrira une nouvelle ère à la colonisation du Lac St. Jean. Que les cultivateurs s'y livrent maintenant à l'élevage du bétail, qu'ils fassent de la graine de mil et de trèfle, qu'ils ensemencent abondamment leurs terres en plantes fourragères, qu'ils donnent au bétail les soins désirables et nous leur prédisons une grande prospérité, pour un avenir rapproché.

CORRESPONDANCE DU JOURNAL.

Stc. Philomène, 4 Octobre 1877.

M. le Rédacteur du Journal d'Agriculture,

Monsieur,

Ces jours-ci, en relisant le journal du mois d'août, je vois à la page 27 un petit article intitulé "Bois de service, piquets, perches, etc." où il est dit que pour faire durer les bois, il faut les couper en plein été, les fendre puis les exposer au soleil le plus tôt possible pour que la sève disparaisse promptement. Cet article est, suivant moi, propre à induire vos lecteurs en erreur, en indiquant la saison d'été comme la plus propre pour la coupe des bois de service.

Il est vrai que, si l'on coupe ces bois en été, il vaut mieux leur enlever l'écorce, les fendre et les faire sécher au plus tôt pour les rendre plus durables et plus forts ; mais, pour arriver à ce but, il n'est pas nécessaire d'employer les moyens suggérés par le journal. Il suffit de les couper dans le temps où il n'y a pas de sève, comme à la fin de novembre, en décembre et en janvier.

Le meilleur temps donc pour couper les bois de chauffage, de charpente et ceux qui servent aux clôtures, etc., c'est en novembre, décembre et janvier, temps où le bois est pour ainsi dire mort et où la sève est presque complètement disparue. Par votre procédé qui est passablement dispendieux, vous n'arriverez jamais à faire disparaître toute la sève, tandis que la nature atteint ce but d'elle-même en automne. En coupant ces bois dans le temps dont je parle, on a des bois bien plus durs, bien plus secs, bien plus résistables et infiniment meilleurs sous tous les rapports que vous pouvez les avoir par le procédé indiqué par le journal.

Les bois de chauffage, coupés en décembre et en janvier, brûlent bien mieux et se conservent plus

longtemps sans se gâter que les bois bûchés en temps de sève. Coupez deux cordes de bois, du hêtre par exemple, "je prends le hêtre parce que s'est un des bois qui se gâtent le plus vite," dont l'une sera coupée en décembre et l'autre en mars ou avril, faites les sécher durant tout l'été, la corde bûchée en décembre brûlera bien mieux et se conservera plus longtemps que celle bûchée en mars ou avril. En brûlant le bois bûché en temps de sève, il en sortira toujours de l'eau, il n'en sortira pas de celui bûché en décembre ou janvier.

Les bois de charpente, bûchés en décembre et janvier, sont beaucoup plus résistibles, beaucoup plus forts, beaucoup plus raides que ceux bûchés en temps de sève. Je ne crois pas me tromper, en disant que deux morceaux de bois d'égal grosseur, d'égal largeur, dont l'un coupé en décembre et l'autre en mars, celui coupé en décembre portera, avant de plier ou de se briser, un poids double de celui coupé en mars. Cette expérience peut être facilement faite.

Pour la durée des bois mis en terre ou exposé à l'air comme les piquets, les perches, etc., ceux qui seront coupés en décembre ou janvier demeureront deux fois plus longtemps même davantage que ceux coupés en temps de sève comme en mars et avril, etc. Tout ce que je dis m'est prouvé par l'expérience de tous les jours. Interrogez nos charpentiers, nos charbons, nos voituriers, ils vous diront tous que le meilleur temps pour couper les bois est décembre et janvier. Mon but, en écrivant ceci, est d'être utile à ceux qui lisent le Journal d'Agriculture.

Je vois aussi sur le même numéro un article de M. Simon Lacombe sur la manière de faire et conduire un verger. Je crois qu'il serait très utile pour vos lecteurs, pour moi surtout, si M. S. Lacombe donnait les différentes manières pratiques de greffer et d'écussonner les pommiers, surtout cette manière de greffer sur racine; opération qui se fait en hiver me dit-on. Des personnes qui ont acheté des pommiers de M. Lacombe m'ont assuré qu'il leur avait dit que leurs pommiers étaient greffés sur racine. C'est bien là la meilleure manière, et il serait très avantageux pour le public de la connaître.

Votre tout dévoué serviteur.

DR. E. LABERGE.

Nos remerciements sincères sont dus à M. le Dr. Laberge pour son bon article sur la coupe des bois. Cette question mérite d'être étudiée à fonds; nous espérons donc que nos correspondants n'en resteront pas là.

Tabac.—Vous m'obligerez grandement et non-seulement moi mais aussi tous les cultivateurs du Lac St. Jean, en voulant bien vous donner la peine de nous informer du prix du tabac canadien, et où nous pourrions le vendre. La récolte du tabac est magnifique. Nous sommes très éloignés des communications et nous ne pouvons le débiter ici. Vous nous rendriez un véritable service en nous indiquant où nous pourrions le vendre avantageusement et comment il faut le préparer.

Peut-on en vendre pour faire travailler nos terres sans payer la licence du tabac? Vous obligerez grandement les habitants du Lac en nous rendant ce service.

HEBERTVILLE.

Nous ne saurions vous donner de moyen d'éviter le paiement de la taxe sur les tabac que vous vendez—taxe de 10 cents par livre—mais il n'y a pas de licence à payer autre que la taxe.

Si vous voulez vous éviter des tracas considérables, vous avez à choisir entre le paiement de la taxe, ou l'abandon complet de la culture du tabac. Il n'y a pas de terme moyen.

Pour le vendre, préparez votre tabac de manière à lui donner la plus belle apparence possible, et si vous

ne pouvez pas vous en occuper vous-même, vous serez bien obligé de charger quelque marchand de le vendre à commission.

Nous regrettons d'avoir si peu d'encouragement à vous donner, mais que voulez-vous? Il n'y a pas moyen de jouer avec les lois d'un pays sans s'exposer à payer les frais.

Si bon nombre de cultivateurs du Lac sont dans votre cas, vous ferez bien de vous associer pour qu'un seul dirige la préparation du tabac, après avoir étudié de son mieux le mode qui facilitera le plus la vente.

Les marchands rendraient service aux cultivateurs s'ils voulaient bien s'occuper de la meilleure préparation à donner aux tabac canadien pour en assurer la vente à des conditions favorables.

Pourrais-je savoir par l'entremise de votre *Journal d'Agriculture* 10. Où nous pourrions nous procurer pour le printemps prochain des topinambours, pour semer, et 20. si l'on peut diviser le tubercule par parties comme on fait de la pomme de terre, 30. et qu'elle est la prix moyen du minot; 40. Ou pourrais-je m'adresser pour me procurer le printemps prochain, un petit cochon de la race Essex pour la reproduction de l'âge de 5 à 6 semaines et si je pourrais le faire venir en toute sûreté par les chars en envoyant le prix d'avance. 50. J'ai construit dans le comté de l'été dernier une bâtisse à deux étages pour engraisser des porcs dans l'étage supérieur, et dans l'étage inférieur, pour amasser tous les engrais, le liquide comme le solide, ainsi que les vidanges de la maison. Je voudrais savoir si la terre de plaine ou de savane, terre noire qui n'a par elle-même aucune valeur, pourrait servir comme engrais et amendement, étant transportée dans l'étage inférieur de ma bâtisse pour y être mélangée avec les déjections qui s'y trouveront, et qu'elle sorte de terre conviendrait pour recevoir ces engrais, après le mélange, au printemps prochain.

St. Alexandre, Comté de Kamouraska.

10. Chez Wm. Evans, Grainetier, Montréal. 20. Oui. 30. Environ une piastre le minot. 40. Je vous conseille de prendre les gros Berkshires. S'adresser à A. Mousseau, Berthier, ou aux autres éleveurs, qui sont nombreux,—voir annonces. 50. Oui, mais il faudrait la faire sécher. Mettez là de suite en gros tas, dans un endroit qui s'égoutte bien et à l'hiver après les gelées, cassez par morceaux avec un pic, puis étendez par petites couches dans votre cave.

Cet engrais sera très-puissant, dans toutes espèces de terre. Vous pouvez ainsi doubler vos engrais en qualité et en quantité. Mais plus les terres noires seront sèches, plus le mélange avec les engrais liquides sera précieux.

Seriez-vous assez bon pour me laisser savoir quel est le prix d'une paire de cochons Essex et de qui je pourrais en avoir?

Rue Fleurie, St. Roch, Québec.

Je conseille d'acheter des Berkshires, puisqu'il n'y avait pas d'Essex à l'Exposition, et que je ne saurais recommander d'aller en chercher à Ontario.

M. A. Mousseau de Berthier a eu le 1er prix pour des Berkshires qui sont vraiment magnifiques. Il les vend à des prix raisonnables.

Fermes les mieux tenues.

COMTÉ DE BEAUCE.

An dernier concours des fermes les mieux tenues qui a eu lieu pour le comté de Beauce en Août dernier, les personnes dont les noms suivent ont obtenu des prix, savoir:

CONCOURS DE COMTÉ.

1er prix \$50, George Nadeau, St. Joseph; 2^oo prix \$40, Augustin Corriveau, St. Elzéar; 3^oo prix \$30, Etienne Lessard, St. Elzéar; 4^oo prix \$20, Philippe Richard, Lambton; 5^oo prix \$10, Isidore Bacon, St. Elzéar.

CONCOURS DE PAROISSES.

St. Joseph.—1er prix \$10, Vital Poirier; 2nd prix \$8, Jos. Doyon; 3me prix \$6, Narcisso Drouin. Ste. Marie.—1er prix \$10, Charles Barbeau; 2nd prix \$8, Henri Duchesnay; 3me prix \$6, Edouard Moreau; 4me prix \$4, Etienne Gosselin. St. Elzéar.—1er prix \$10, Damase Trudelle; 2nd prix, \$8, Alex. Pageot; 3me prix \$6, Laurent Lessard; 4me prix \$4, Thomas Lessard. St. Côme de Kennébec.—1er prix \$10, William T. Hughes; 2nd prix \$8, David Cathcart; 3me prix \$6, Joseph Thompson; 4me prix \$4, Alexander Rainey. Lambton.—1er prix \$10, Damaso Robert; 2nd prix \$8, Céléstin Carrier; 3me prix \$6, François Audet; 4me prix, \$4, Ferdinand Roy. Aylmer.—2me prix \$8, Ignace Royer; 3me prix \$6, Antoine Couture; 4me prix \$4, Louis Paradis. Forsyth.—2nd prix \$8, Siméon Lachance. Shenley.—3me prix \$6, Gasparil Bozier. St. Frédéric.—2me prix \$8, George Lessard.—Certifié correct.

St. Joseph, Beauce, 15 Sept. 1877. Z. VÉZINA, Sec.-Trés.

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

1er prix, Octave Limoges; 2e prix, Jean-Bte Waddle, 3e prix, Emery Féré, 4e prix, Charles Champagne; 5e prix, William Morin.

Pour le parti de labour, tenu à St. Benoit, le 18me jour d'octobre, 1877, sur la ferme de M. Wm. Inglin.

Classe supérieure ouverte aux compétiteurs de toutes les origines ayant obtenu des prix ou non dans les partis de labour de cette Société:

1er prix, Thomas Dobie; 2e prix, Benj. Laurin; 3e prix, François Renand; 4e prix, Robert Dobie; 5e prix, James Greer; 6e prix, Damaso Boileau.

Première Classe.—Cette classe est ouverte à tous les compétiteurs de toutes les origines qui n'ont pas obtenu de prix dans aucun parti de labour du Comté:

1er prix, Stanislas Charbonneau; 2e prix, Jovide Waddle; 3e prix, Léon Boileau; 4e prix, John Inglin; 5e prix, John Morrin.

Deuxième Classe.—Cette classe est ouverte à tout jeune homme au-dessous de dix-huit an. n'il ait eu des prix ou non:

1er prix, Robert Hamilt.; 2e prix, Jérémie Paiement; 3e prix, Olivier Meloche; 4e prix, Robert McKreth.

Entretien des routes.

Une des principales marques qui révèlent à l'étranger la prospérité agricole d'un pays qu'il traverse, réside certainement dans la manière dont ont été construites et dont sont entretenues les routes dans toutes les saisons de l'année. La vue des habitations dans les cantons où les routes sont tenues en bon état fait deviner l'aisance chez ceux qui les habitent, mais la vue des terres à elle seule prouve cette aisance d'une manière évidente. Mais par contre, si vous entrez dans un canton où les chemins mal faits, mal entretenus, présentent un bourbier perpétuel et impraticable pendant la plus grande partie de l'année, vous pouvez vous attendre à rencontrer partout des figures qui accusent la misère; le préjugé de cette misère s'accroît encore lorsque vous entrez dans les habitations, et cette misère s'expliquera d'elle-même lorsque vous vous trouverez en présence d'un misérable bétail et de champs couverts de tout autre chose que de denrées vendables. Et cependant, ni les bras, ni les matériaux ne manquent nulle part pour construire de bonnes routes qui permettraient dans les campagnes, d'atteindre en toutes saisons, les routes principales et des débouchés plus que suffisants. Il existe bien peu de contrées où la pierre, cette matière première par excellence pour la confection de bonnes routes, et la seule qui suffise pour leur entretien fait défaut, et si elle manque en quelques lieux, ces lieux ne se trouvent certainement pas dans la Province. Il suf-

frait à chaque habitant de transporter les cailloux et les roches qui gisent sur ses terres, sur les bords du champ, près du chemin qui le dessert, de casser lui-même, ou de faire casser par les bras inutiles, dans la saison morte, cet amas de pierres, et de les employer à la saison convenable.

Notre figure No. 1 donne une excellente gra-



Fig. 1. Casseur de pierres en travail.

vure montrant un tas de roches, dont une partie déjà brisée, est cordee régulièrement. La pierre non cassée se trouve dans l'état négligé où l'a laissée la charrette, lors du déchargement. Un homme armé de son marteau, est occupé à continuer son travail. En arrière, on voit le champ dans lequel ont été ramassées les pierres. L'ouvrier est assis sur une caisse comme un roi sur son trône, et à le voir, il nous semble qu'il ne doit pas se fatiguer outre mesure dans ce labeur d'une si grande utilité générale.

La fig. 2 montre la forme du gros marteau dont



Fig. 2. Gros marteau pour casser les pierres.

on se sert pour casser les grosses pierres, et la fig. 3 donne celle du petit marteau employé pour ré-



Fig. 3. Petit marteau pour casser les pierres.

duire les gros morceaux et les plus petites pierres en fragments convenables pour être étendus sur la route. Ces fragments doivent pouvoir passer dans un anneau de 2 pouces de diamètre.

Il est certain que si tous les cultivateurs s'associaient dans la pensée d'un intérêt commun pour entretenir de cette manière les routes qui les desservent, ils y trouveraient pour eux-mêmes de grands avantages, et l'agriculture du pays en éprouverait un progrès considérable.

Règlements concernant le Concours d'Eloquence Française

Établi par l'Institut Canadien de Québec.

ART. I.—L'Institut-Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ART. II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plus cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut-Canadien; le premier contenant son travail et une épigraphe; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

ART. III.—Les juges du ouvrage seront: M^{onsieur} J. O. Beaubien, le docteur Hubert Lallue et Siméon Lesage, etc; ils décideront d'après le mérite absolu.

ART. IV.—Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut et recevront soit un seul prix de cent piastres, soit un premier prix de soixante-quinze piastres et un deuxième prix de vingt-cinq piastres.

ART. V.—Nul n'est exclu du concours, si ce n'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, se fera connaître comme concurrent, avant la proclamation du lauréat.

ART. VI.—Le sujet du concours sera: Éloge de l'agriculture. Ce qu'est l'art agricole en Canada. Des moyens de l'y faire progresser.

Par ordre,

ACHILLE LARUE, Sec.-Arch.

Constitution de l'Union Agricole Nationale

Votee par la Convention du 13 Sept. 1876.

I. Devise.—1. Comme deux des principaux liens de notre Union sont la Religion et le Patriotisme, notre devise est: DIEU ET PATRIE.

II. Buts de l'Union.—1. Améliorer la condition matérielle et intellectuelle de la classe agricole.

2. Amener les cultivateurs à agir de concert pour surveiller leurs intérêts, avancer leur cause et se protéger mutuellement.

3. Favoriser parmi eux la bonne entente et la véritable fraternité.

4. Diminuer le nombre des procès en faisant soumettre, autant que possible, les difficultés à des arbitres pris parmi les membres de l'Union.

5. Travailler à faire respecter et mettre en vigueur toutes lois et ordonnances utiles à l'agriculture.

6. Favoriser une éducation chrétienne et pratique par tous les moyens possibles.

7. Combattre énergiquement le luxe, l'ivrognerie et tous les vices qui nuisent au bonheur du peuple.

8. Conserver et faire respecter les principes de foi et de morale sur lesquels repose le salut de notre nationalité.

III. Caractère de l'Union.—1. Il est parfaitement entendu que l'Union Agricole Nationale est et devra toujours rester indépendante de toute coterie politique; chacun de ses membres gardant toutefois la liberté de professer et soutenir individuellement les opinions de son choix. Les discussions politiques sont formellement bannies des réunions, à moins qu'il ne s'agisse d'une question affectant directement les intérêts agricoles.

2. L'Union Agricole n'est pas et ne veut pas devenir une société secrète, demeurant en cela fidèle et soumise aux prescriptions de l'Eglise Catholique; ses officiers n'en sont pas moins tenus en honneur de garder scrupuleusement les secrets d'administration qui peuvent leur être confiés.

IV. Composition de l'Union.—1. Les membres de l'Union se recrutent parmi les cultivateurs de la Province de Québec. Par cultivateurs on entend les personnes qui appartiennent à la classe agricole ou qui ont des intérêts majeurs dans l'agriculture. Les Curés *ex-officio* sont présidents honoraires des cercles qui se forment dans leurs paroisses respectives.

2. L'Union Agricole Nationale comprend: 1o. les Cercles locaux; 2o. la Convention Agricole Nationale; 3o. le Comité Exécutif.

1o. **Cercles locaux.**—1. Dans chaque paroisse ou canton de cette Province, les membres de l'Union doivent se former en Cercles Agricoles conformément aux dispositions ci-après énoncées. Il n'est pas nécessaire qu'une personne réside dans une paroisse ou canton pour être admis membre du Cercle de tel paroisse ou canton.

2. Il faut au moins dix membres pour former un Cercle Agricole de paroisse ou canton.

3. Chaque Cercle est connu sous le nom de Cercle Agricole de (nom de la paroisse ou canton).

4. Nul Cercle n'a d'existence régulière à moins d'être officiellement reconnu par le Comité Exécutif.

5. Avec l'autorisation du Comité Exécutif il peut être formé plus d'un Cercle dans chaque paroisse ou canton.

6. Chaque cercle choisit annuellement et au scrutin secret à défaut d'unanimité, les officiers suivants pris parmi ses membres, savoir: un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier, et un Censeur.

7. L'élection d'un membre pour représenter le Cercle à la Convention se fait en même temps et de la même manière.

8. La même personne peut être choisie comme officier d'un Cercle et comme membre de la Convention Agricole.

9. Ces divers élections ont lieu dans le cours du mois de Janvier de chaque année.

10. Le Président préside aux assemblées du Cercle et en est le chef.

11. Le Vice-Président agit au lieu et à la place du Président chaque fois que requis.

12. Le Secrétaire tient procès-verbal de toutes les assemblées, est dépositaire des archives, et fait la correspondance. Immédiatement après l'élection annuelle il doit transmettre au Censeur de l'Union les noms des officiers élus, le nom au long et l'adresse de la personne choisie comme membre de la Convention, et un rapport des opérations du Cercle pour l'année précédente.

13. Le Trésorier est le dépositaire des fonds mis à la disposition du Cercle tant ceux prélevés par le Cercle pour ses propres besoins que ceux imposés par la Convention pour les fins générales.

14. Le Censeur veille à ce que la constitution soit en tout fidèlement observée; s'enquiert de la moralité et de la qualification des personnes aspirant à devenir membres; voit à ce que l'honneur et la dignité de l'Union ne soient pas compromis par la conduite des membres du Cercle, et travaille à faire régner l'harmonie et l'entente parmi les membres du dit Cercle.

15. Pour être admis membre d'un Cercle il faut signer une adhésion à la constitution et être accepté par les trois quarts des membres présents à une assemblée régulière et ce sur la motion du Censeur, laquelle motion est toujours votée au Scrutin Secret.

16. Chaque Cercle doit se réunir au moins 4 fois l'an.

17. Les assemblées sont convoquées par annonce, par avis verbal ou par ajournement.

18. Tous les Cercles Agricoles sont sous le contrôle et la direction du Comité Exécutif.

2o. **Convention Agricole Nationale.**—1. La Convention Agricole, composée des représentants élus par les divers Cercles locaux régulièrement organisés et de membres à vie, se réunit une fois l'an, au lieu et à l'époque choisis par elle à la fin de chaque session annuelle.

2. La Convention élit annuellement parmi ses membres et au scrutin secret à défaut d'unanimité, les officiers suivants, savoir: Un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier et un Censeur. Ces officiers sont toujours rééligibles.

3. Elle choisit aussi comme chapelain de l'Union un prêtre, (qu'il soit membre ou non) qui reste en office durant son bon plaisir.

4. Le chapelain de l'Union assiste et à voix aux délibérations de la Convention.

5. Les cinq officiers mentionnés à l'article 2 composent le Comité Exécutif de l'Union. Le choix d'une personne comme membre du Comité Exécutif rend telle personne membre à vie de la Convention, pourvu qu'elle continue de faire partie d'un cercle.

6. La Convention, lors de sa session annuelle, reçoit et discute le rapport du Comité Exécutif; traite les divers questions ayant rapport à l'agriculture, et adopte toutes mesures jugées favorables aux intérêts de l'Union. Elle trace le programme que devra suivre le Comité Exécutif pendant la vacance et passe à cette fin toutes résolutions ou ordonnances conformes à la constitution. La constitution ne peut être amendée que par un vote des trois quarts des membres présents; et pour qu'un amendement puisse être présenté il faut qu'avis en ait été donné au Comité Exécutif au moins trois mois avant l'ouverture de la session annuelle de la Convention.

7. La Convention peut imposer une contribution annuelle de 25 centins aux membres de l'Union et déterminer l'emploi à faire de telle contribution.

3o. **Comité Exécutif.**—1. L'administration des affaires de l'Union est confiée au Comité Exécutif composé comme dit ci-dessus.

2. Le Président comme chef de l'Union, préside aux séances de la Convention, et aux travaux du Comité Exécutif; il peut convoquer une session spéciale de la convention, quand urgente nécessité de telle session lui est démontrée.

3. Le Vice-Président agit au lieu et place du Président, chaque fois que requis.

4. Le Secrétaire tient procès-verbal des séances de la con-

vention, et des opérations administratives du Comité Exécutif; il est gardien des archives et fait la correspondance.

5. Le Trésorier est dépositaire des fonds de l'Union; il recouvre la contribution annuelle par l'entremise des trésoriers de Cercles locaux, et fait les paiements sur l'ordre du Président, contre-signé par le Secrétaire.

6. Le Censeur veille au maintien de la constitution. C'est à lui que sont référées les demandes de nouveaux Cercles désirant être reconnus. C'est aussi lui qui préside à la vérification des pouvoirs de chaque personne, qui désire prendre son siège comme membre de la Convention. Ses décisions à cet égard peuvent toutefois être révisées par la dite Convention.

7. Les membres du Comité Exécutif, ne sont pas tenus de se réunir en assemblée pour adopter une résolution régulière; il suffit pour régulariser une résolution qu'elle soit transmise, par la poste ou autrement à chaque membre du dit Comité et qu'elle reçoive l'approbation de trois d'entre eux.

8. Les vacances qui surviennent dans le Comité Exécutif, pendant que la Convention ne siège pas, sont remplies par le Comité lui-même et les personnes pour remplir les charges ainsi vacantes prises parmi les membres de la dite Convention. Les personnes ainsi nommées par le Comité Exécutif, ne restent en office, que jusqu'à la session suivante de la Convention, mais deviennent membres à vie de la dite Convention de la même manière, que si elles avaient été nommées par cette dernière. Le Comité Exécutif est l'organe de la Convention et exerce comme tel l'autorité dans l'Union.

50. *Dispositions diverses.*—1. La fête patronale de l'Union est la St. Jean-Baptiste.

2. Le *quorum* dans les assemblées de Cercles locaux est de cinq; dans les séances de la Convention il est de dix.

3. Toute infraction à la Constitution de la part d'un membre ou d'un Cercle rend tel membre ou tel Cercle sujet à être privé des droits et privilèges que cette même Constitution lui assure.

4. Chaque fois que les intérêts de l'Union l'exigent le Comité Exécutif peut autoriser la co-opération de tous les Cercles Locaux, compris dans une certaine portion de territoire définie et désignée comme Région Agricole.

Les abeilles.

(suite.)

Avant l'essaimage, plusieurs œuvres sont élevées. Ce n'est pas toujours à cause du trop grand nombre d'abeilles qu'elles essaient. La grande chaleur y est pour quelque chose. Dans l'interval, un certain nombre de cellules royales ont été construites, afin qu'une nouvelle reine puisse remplacer aussitôt l'ancienne reine qui vient de laisser la ruche, à la tête d'un essaim. Celle-ci, avant de sortir, parcourt d'abord les rayons d'une manière inquiète; son agitation se communique aux autres abeilles, puis une commotion s'en suit. Les abeilles se bourrent de miel, puis quelques unes d'entre elles sont envoyées comme éclaireurs, afin de choisir l'endroit où l'essaim s'arrêtera, puis enfin, elles sortent de la ruche en masses continues. Au milieu d'elles se trouve la reine qui, d'ordinaire, s'élève dans les airs et est environnée de l'essaim. Quelquefois la reine tombera dans l'herbe et se perdra. Alors l'essaim retournera à la ruche dont il est sorti. L'essaim qui possède sa reine se pose quelque part; il est alors facile de le faire entrer dans une ruche vide, que l'on tient renversée à cet effet. On a compté jusqu'à trente essaims d'une même ruche dans une saison; mais quelques uns de ces essaims provenaient de la seconde génération.

D'ordinaire la fertilisation de la reine a lieu en juin; bientôt après, les bourdons seront tous sacrés. S'il n'y a point de reine, ou si la reine ne donne que des œufs mâles, les bourdons seront

conservés plus longtemps. Les abeilles se jettent sur les bourdons, qui sont sans défense. Elles les perceront dans les intestins au moyen de leurs dards empoisonnés, puis elles se tordront sur elles-mêmes de manière à se dégager sans se blesser.

Les réglemens sanitaires de la ruche sont bien surprenants; rien de sale ou d'offensant n'y restera, si les abeilles peuvent s'en débarrasser. On a vu de gros insectes qui s'étaient introduits dans la ruche et qui avaient été complètement recouverts de propolis, au point de les faire disparaître tout à fait. Il en est de même des fentes par où l'humidité ou le froid pourraient s'introduire. Elles seront complètement fermées au moyen du propolis.

Pour faire la ventilation, les abeilles se placeront par lignes, de l'entrée jusqu'aux parties les plus éloignées de la ruche; puis, par un mouvement uniforme et régulier de leurs ailes, elles établiront des courants d'air frais qui purifieront la ruche.

Une garde se tient toujours à l'entrée pour en exclure les ennemis. Cependant il arrive que des insectes y pénétrèrent sans être aperçus. Ils font alors des ravages considérables. Ainsi l'on a trouvé dans des ruches l'insecte représenté par les figures suivantes. En le disséquant on en a extrait une grande cuillerée de miel. D'autres insectes font également de grands dégâts.

Les abeilles sont de petites créatures très vindicatives quand elles sont troublées par quelque accident ou par quelque fait de malveillance. Jamais elles ne chercheront à nuire à qui que ce soit, à moins qu'elles ne soient provoquées, mais elles se vengeront certainement quand une attaque injuste se produira.

On a vu souvent des essaims entiers livrer des batailles en règles à d'autres essaims, mais la cause de ces démêlés est presque toujours la compétition pour un nouveau domicile, ou la conquête d'un domicile occupé.

Qu'un apiculteur se montre négligent en ce qui concerne quelque partie de son rucher, et cela suffira pour mettre toute la population en révolution: les abeilles qui découvrent les magasins à miel en prennent possession sans scrupule, et se livrent sans pudeur au pillage le plus éhonté et le plus effréné.

On peut du reste constater chez elles des instincts pillards; quelques-unes se constituent en espèces de filons de profession; d'autres deviennent des voleurs de grands chemins. Huber, et nombre d'autres apiculteurs distingués font mention de bon nombre de méfaits des abeilles voleuses tels que le suivant:

Une abeille flaneuse aperçoit une autre abeille chargée de butin qui se rend en toute hâte au logis; aussitôt, elle se précipite sur cette dernière et la force à lui livrer son trésor. Il est nécessaire, pour la voleuse, d'agir de ruse, car le miel, objet de sa cupidité, ne se trouve pas chez la pauvre attaquée à la portée de la ravisseuse; il se trouve dans une espèce de poche ménagée à l'intérieur de son corps, en sorte qu'il serait impossible à celle-ci de l'enlever sans réduire entièrement l'autre. Cependant, la voleuse ne cherche pas à tuer sa victime, mais elle semble lui adresser les mots sacramentels des voleurs de grands chemins: "La bourse ou la vie", et généralement elle réussit à se

faire livrer le trésor envié. Dans ce cas, l'abeille dépouillée s'échappe sans autre insulte, et la voleuse se contente de jouir du fruit de son larcin.

Nos chères petites abeilles, avec toute leur sagesse et leur vertu, ne sont pas exemptes de travers, et leur tendance au brigandage n'est pas le moindre. Souvent elles se livrent à une licence effrénée, et s'enivrent du jus fermenté des fruits mûrs, au point qu'on peut parfois les voir se roulant sur le sol dans un état complet d'intoxication.

On trouve dans l'histoire des abeilles des exemples vraiment touchants de fidélité, et il est sur-

tout remarquable de voir leur attachement pour leur Reine, attachement qui semblerait devoir s'expliquer plus naturellement chez l'homme que chez les animaux, ou plutôt chez les êtres aussi infimes. Des autorités en fait d'apiculture prétendent que lorsqu'une Reine est morte, l'essaim caresse ses restes pendant plusieurs jours comme s'il espérait par là pouvoir la rappeler à la vie. Alors, quelque soient les efforts faits pour les exciter par un surcroît de nourriture, les abeilles se refusent à manger et se laissent mourir de faim dans la quatrième journée.

Quand une Reine veut faire une pérégrination dans la ruche, elle est toujours accompagnée d'une garde dont l'effectif n'est jamais déterminé. Ce n'est pas en effet un corps de garde organisé : toutes les abeilles qui se trouvent sur son parcours semblent se lever à son passage pour lui faire honneur ou la protéger, mais elles laissent constamment la place à d'autres qui se succèdent sans cesse, et dès que la Reine a passé, elles retournent à leurs occupations habituelles et respectives.

L'instinct des abeilles défie toutes les idées que nous nous complaisons à nous former de ce que l'on est accoutumé d'appeler instinct : il se plie aux circonstances, surmonte les obstacles nouveaux et inattendus, profite de l'expérience acquise ; il emploie des moyens temporaires et les rejette dès qu'ils deviennent inutiles, et tout cela avec une perspicacité qui ressemble merveilleusement à l'usage de la raison. Il est sans doute difficile de tracer une ligne de démarcation entre l'instinct et le raisonnement quand nous étudions consciencieusement tous ces détails, tous les effets produits par des causes qui paraissent amenées, ou dont on a calculé toutes les conséquences pour amener les effets. Il est étonnant de trouver parmi les insectes, parmi les espèces qui semblent rejetées si loin dans l'ordre animal par les naturalistes, des facultés intellectuelles qui se rapprochent tant du don divin de la raison dont nous nous complaisons à croire que la Providence a exclusivement gratifié notre espèce pour lui donner la royauté sur les autres créatures. Mais il est juste aussi de dire que parmi les insectes, il n'existe guère que les abeilles et les fourmis qui offrent des exemples d'organisations aussi parfaites.

